



Secrétariat: SZG/CCM, Bern-Zürich-Strasse 18, CH-3425 Koppigen  
Tel 034 413 70 70, Fax 034 413 70 75, Web www.szg.ch, E-Mail info@szg.ch

**Projektideen Programm 2019**  
**Programme idées de projets 2019**

Version:

13.12.2018

Mit Priorisierung durch FFG  
Avec priorisation par les membres FRL

**Pflanzenschutzprobleme / Problèmes phytosanitaires**

**Liste mit Priorisierung / Liste avec Priorisation**

**Definition / Définition:**

Pflanzenschutzproblem: Eine Lückenindikation im Sinne der Pflanzenschutzmittelverordnung besteht nur, wenn bei einer Kultur für einen Schädling oder eine Krankheit für eine notwendige Anwendung kein oder höchstens ein ungenügend wirksames Pflanzenschutzmittel bewilligt ist.  
(Lückenindikationen)  
Problèmes phytosanitaires: Rappelons que selon l'ordonnance sur les produits phytosanitaires, on parle de lacune d'usage lorsqu'aucun produit ou lorsqu'un produit insuffisamment efficace est autorisé pour combattre un ravageur ou une maladie dans une culture donnée.  
(indication des lacunes)

**Legende / Légende:**

bisherige Priorisierung / priorisation à ce jour:

- 1** dringend im Folgejahr zu bearbeiten / à traiter d'urgence l'année à venir
- 2** bearbeiten, wenn noch Kapazitäten bestehen / à traiter s'il reste des capacités disponibles
- 3** als weniger wichtig betrachtet / considéré comme moins important

Abkürzungen / Abréviations:

- WS Matières actives
- CP Crop Grouping
- PS Pflanzenschutzmittelverordnung / Ordonnance sur les produits phytosanitaires (OPP)

**Status AGS**

- U** unmöglich, kein ACW-Projekt machbar / impossible, pas de projets-ACW réalisable
- f** fertig, abgeschlossen / fini, terminé
- L** bereits laufend / déjà en cours
- leer** z.Z. keine Aktivität / actuel pas des activités

Bereich / Domaine

- I** = Insektizid, **A** = Akarizid, **F** = Fungizid, **H** = Herbizid, **D** = Diverses
- I** = insecticide, **A** = acaricide, **F** = fongicide, **H** = herbicide, **D** = Divers

**Marquage (sera fait à la séance du 15./16.11.2018)**

- Projet retiré
- Projet est résolu
- Projet est reporté

⇒ **Aktuelle Sortier-Reihenfolge: nach Alphabet des betroffenen Gemüses, nach A/D/F/H/I, dann nach Jahr**  
**Actuel ordre de tri: alphabet de légumes (d), colonnes A/D/F/H/I puis par année**

Nr. (für Diskussion)	ID-Nr. (Jahr-fortlaufende Nr.)	Status FFG	Status AGS	Priorisierung	Bearbeitung durch / Traité par	Légumes	Explication du problème phytos	Bereich domaine	Spezifikation de problème et objectifs de projet	Commentaire Recherche / Commentaire FRL / Commentaire CF Bio/UMS	eingereicht von Antragsteller/ déposé par auteur de propositions
1	18-12	bisher	L	1.1		Choux (tous)	Désherbage du souchet (en particulier les renouées et le souchet comestible)  De plus fréquents défauts d'efficacité contre les adventices en post-levée sont apparus ces dernières années en culture de chou. Une conséquence a été, notamment, la prolifération des espèces de renouée. Nous recherchons des matières actives qui aient une meilleure efficacité en post-levée, surtout contre les renouées. La lutte contre le souchet (Cyperus esculentus) revêt la plus haute importance. Les travaux des chercheurs de Agroscope ACW ont démontré tout l'intérêt de la substance active S-metolachlore et elle est sélective des choux. Extension d'homologation du dés herbant DUAL GOLD sur les choux plantés.	H		<b>FRL Nov. 2018:</b> Pflanzenschutzfirma ist dran. Minor use Verfahren möglich. Anbautechnik bezüglich Erdmandelgras ist Betriebsweise zu beurteilen. <b>AGS Sep. 2018:</b> Il est prévu de déposer une requête d'usage mineur pour un herbicide résiduaire contenant du diméthénamide-P à appliquer en postlevée sur choux pommés, choux de Bruxelles et choux à feuilles en prenant exemple sur la situation quant aux autorisations en Allemagne. Pour le chou-fleur qui n'est pas une culture mineure, il faut demander une extension de l'autorisation. <b>FRL nov. 2017:</b> Viser une procédure d'usage mineur pour certaines espèces de chou. Cela ne marche pas pour le chou-fleur. L'UMS contactera encore une fois les firmes de PPh. <b>AGS sept. 2017:</b> Dans les essais de stratégie sur chou, deux herbicides racinaires exerçant le même type d'action appliqués en post-levée ont montré une bonne efficacité herbicide complémentaire. Ils sont pour certains déjà homologués à l'étranger. Des demandes d'utilisation sur les choux pommés et les choux de Bruxelles sont possibles en revendiquant une « usage mineur ». Des consultations des firmes compétentes ont déjà eu lieu en vue des demandes d'autorisation des matières actives mentionnées dans des cultures maraichères choisies. Dans la plupart des cas, il est possible de revendiquer un « usage mineur ». <b>FRL 2016:</b> Répétition des essais, continue. <b>AGS Sept. 2016:</b> AGS a examiné l'efficacité du Dual Gold et du Frontier et des autres herbicides du même groupe chimique dans les choux sur des terrains infestés par le souchet. Les premières discussions avec les firmes ont eu lieu. <b>Commentaires 2015 supprimés.</b>	LZSG Daniela Marschall Office Technique Maraîcher
2	17-27	bisher	L	1.5	VSGP	Légumes en général	Lutte contre les nématodes en cultures de plein champ  La pression des nématodes phytopathogènes reste importante or les maraîchers suisses ne disposons pas de moyen de lutte autorisés dans les cultures de légumes de plein champ. Tandis que nos voisins européens disposent de moyens de lutte chimique (dichloropropène, oxamyl,...) par autorisation dérogatoires régulièrement renouvelées années après années, en particulier sur carotte et oignon. Récemment, le nématicide biologique (Flocter®) à base de bactérie (bacillus firmus) a montré une bonne efficacité contre certaines espèces de nématodes et a obtenu une homologation sur carotte dans plusieurs pays européens. Rappelons qu'aucun désinfectant/fumigant des sols n'est autorisé pour la production de légumes en plein champ. Cette situation induit une distorsion de moyens de production inacceptable entre les producteurs européens et suisses. Les maraîchers suisses doivent absolument pouvoir disposer de ce moyen de lutte biologique. Pénaliser plus longtemps la production suisse n'est pas admissible. Homologation du Flocter® en culture de carotte contre les nématodes.	D		<b>FRL Nov. 2018:</b> Pflanzenschutzfirma ist hier nicht interessiert bezüglich diesem Wirkstoff aktiv zu werden. Umweltstudien zu den eingebrachten Organismen wären zu erbringen, welche nicht einfach sind. <b>Ins Extension GH Projekt transferieren und weitere Möglichkeiten/ Organismen hier abklären. Nematodengruppe ist in Versuchen aktiv. Ici supprimer.</b> <b>AGS Sep. 2018:</b> L'AGS traite la problématique dans le cadre d'un projet d'Extension. L'UMS examine la nécessité ou pas de faire une demande pour Flocter. <b>FRL nov. 2017:</b> OTM n'a pas mené d'essai avec Flocter en 2017. L'UMS contactera de la firme. <b>AGS Sep. 2017:</b> Avons-nous des nouvelles de l'OFAG sur la procédure d'homologation de Flocter? <b>FRL 2016:</b> Demande d'autorisation en cours. L'UMS peut éventuellement à ce sujet se renseigner auprès de l'OFAG. Problématique de microorganismes. <b>AGS Sept. 2016:</b> Projet du type "Extension". Les processus d'homologation du Flocter semble encore être en cours? <b>FFG Sept 2016:</b> voir extension 15-19.	Office Technique Maraîcher

Nr. (für Diskussion)	ID-Nr. (Jahr-fortlaufende Nr.)	Status FFG	Status AGS	Priorisierung	Bearbeitung durch / Traité par	Légumes	Explication du problème phytos	Bereich domaine	Spécification de problème et objectifs de projet	Commentaire Recherche / Commentaire FRL / Commentaire CF Bio/UMS	eingereicht von Antragsteller/ déposé par auteur de propositions
3	19-10	bisher	L	1.1		Légumes en général	Désinfection des semences	D	L'homologation de la substance active imidaclopride (Gaucho) pour enrober contre les pucerons les semences destinées à la culture en pleine terre et à la production de plants pour la culture en pleine terre sera caduque à la fin de 2018. Il en résultera des manques dans la lutte contre les pucerons. Nous considérons qu'il sera nécessaire d'intensifier l'utilisation d'insecticides en plein champ pour contrôler efficacement les pucerons. Il faudrait essayer d'étendre la désinfection des semences à d'autres légumes (en raison d'essais très prometteurs sur l'épinard). Le FRL réserve à cet effet des ressources destinées à prendre en charge les travaux en cours.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Muss auf internationaler Ebene angegangen werden. Agroscope wäre bereit diesbezüglich in einem Netzwerk mitzuarbeiten. Sehr problematisch wird es zudem mit den Insektiziden. EU Entwicklung weiter beobachten. <b>AGS Sep. 2018:</b> Le retrait après la fin de 2018 des divers néonicotinoïdes utilisés pour enrober les semences destinées à la culture en plein champ créera des manques de produit supplémentaires. Il faut rechercher des substances actives de remplacement à l'échelon international. Agroscope siège avec l'OFAG dans l'Unité de coordination européenne pour les Usages mineurs de l'UE. Cette instance traite aussi les questions et besoins dans le domaine du traitement des semences. En ce qui concerne l'enrobage avec des substances (de base) dites alternatives, on manque en partie d'expérience quant à l'application et l'efficacité. <b>FRL nov. 2017:</b> Il faut contacter quelques firmes de PPh et quelques grainetiers à ce sujet et faire une demande à part pour chaque espèce de légume. Le vinaigre et le peroxyde d'hydrogène sont des moyens pour traiter les semences. Déposer une requête pour les faire figurer sur la liste des substances actives de base. L'UMS s'en occupe. <b>AGS sept. 2017 :</b> Le transfert collectif des enrobages de semences autorisés à l'étranger est impossible. Chaque espèce de légume doit faire l'objet d'une demande et d'une évaluation à part. Il s'agit souvent de situations d'usage mineur. <b>FRL 2016:</b> Autorisation collective pour semences n'est pas donnée, également à l'avenir. Voir spécialement pour chaque culture quelle substance active peut être autorisée, là où elle peut l'être. Continue à être en cours. <b>AGS Sept. 2016:</b> Une harmonisation de la situation d'homologation des traitements des semences avec l'UE est individuellement possible dépendant de la culture concernée. Pour la plupart des espèces la procédure simplifiée (minor use) est possible. <b>Commentaires 2015 supprimés.</b>	Agroscope Stähler Suisse SA GVZ Gemüseproduzenten-Vereinigung Zürich Liebegg Gemüse Käser & Co.
4	18-31	bisher	L	1.2		Légumes en général	Cladosporium	F	Cladosporium devient de plus en plus un problème sur tomate et courgette. Il n'existe que des variétés dotées d'une résistance limitée contre ce pathogène. Les fongicides jadis efficaces contre cette maladie ne sont aujourd'hui plus sur le marché. Le producteur a besoin de produits et de stratégies efficaces pour réduire l'utilisation de fongicides dans ces cultures. La résistance C5 ne suffit plus (C6) et les tomates de type Peretto, Cœur de bœuf et de nombreuses autres à petits fruits ne sont plus protégées. Aucun pph n'offre une bonne efficacité. Une analyse génétique du développement des nouvelles souches serait utile à l'élaboration de nouvelles stratégies de lutte (en collaboration avec des sélectionneurs).	<b>FRL Nov. 2018:</b> Minor use in Zucchetti möglich, für Tomaten wird von der Firma eine Gesuchsbewilligung beim BLW gestellt. <b>AGS Sep. 2018:</b> C59Signum est autorisé en Italie en complément sur tomate contre la cladosporiose. En Belgique aussi, Signum est autorisé sur courgette contre la cladosporiose (possibilité de déposer une requête d'« usage mineur »). Il serait bon de faire une demande à la firme. Des essais de lutte sur courgette sont menés en ce moment au Tessin par M. Jermini. <b>FRL nov. 2017:</b> Sujet permanent. Il serait bon que la société qui commercialise Signum devienne active en la matière. L'UMS est en contact avec la firme et la relance. <b>AGS Sep. 2017:</b> Il n'existe pas de fongicide à l'action foudroyante et rien de tel n'est en vue. Selon la littérature actuelle, les strobilurines utilisées dans les cultures mentionnées contre d'autres maladies ont une action inhibitrice. Signum est homologué en Belgique contre la cladosporiose sur courgette => usage mineur ? Il serait nécessaire d'aborder le problème aussi au travers du choix variétal. <b>AGS Sep. 2016 :</b> Homologation de nouveaux fongicides par usage mineure (comme déjà proposé dans le passé).	LZ Liebegg Orti Manuela Meier
5	19-02	neu		1.6		Légumes en général	Bette à côte : teigne de la betterave	I	La teigne de la betterave attaque désormais plus fortement la betterave sucrière. On le rencontre aussi sur la bette à côte. Quelques exploitations ont signalé des pertes totales de certaines séries en 2017. Il manque des produits contre la teigne de la betterave	<b>FRL Nov. 2018:</b> Gesuchsbewilligungen wären allenfalls möglich. Monitoring läuft. VSGP geht Pflanzenschutzfirmen an. Agroscope wäre bereit Wirkstoffe zu prüfen. <b>AGS Sep. 2018:</b> Quelques insecticides appartenant au groupe des pyréthriinoïdes déjà utilisés sur bette à côte contre d'autres ravageurs sont autorisés sur betterave sucrière contre la teigne de la betterave. Il devrait par conséquent être possible d'étendre à la bette à côte l'autorisation contre la teigne de la betterave en consentant un effort minimal.	Grangeneuve
6	14-30	bisher	L	1.8	W.Hansen, FiBL	Alliums (poireau, oignon, échalote, ail, ciboulette)	Produits cupriques pour la protection du feuillage	F	Le cuivre associé aux fongicides organiques renforce la protection contre le mildiou, alternaria, pourriture grise. Le cuivre ne génère pas de risque d'apparition de souches résistantes. L'emploi du cuivre sur les Alliums intéresse également la production biologique. (RAPPEL : requête déposée depuis 2008) Le gluconate de cuivre est très faiblement dosé en cuivre métal. Associé aux fongicides organiques, il peut renforcer la protection contre les maladies du feuillage. L'emploi du cuivre sur les Alliums intéresse également la production biologique. Etendre l'autorisation d'emploi du cuivre aux cultures d'Alliums, dans la limite du dosage / hectare autorisé par les règles PER.  Etendre l'autorisation d'emploi du gluconate de cuivre aux cultures d'Alliums. Spécialité commerciale : Labicuper® (Vitistim)	<b>FRL Nov. 2018:</b> FiBL hat weitere Versuche / Daten erhoben. Bewilligungsgesuch wird beim BLW eingereicht. <b>AGS Sep. 2018:</b> Où en est la demande d'autorisation déposée ? <b>FRL nov. 2017 :</b> Une requête est en cours. Les données concernant l'efficacité destinées à l'OFAG manquent encore. La firme fournira les données concernant l'efficacité. Le FiBL et la firme s'en occupent. <b>AGS sept. 2017 :</b> Des requêtes d'autorisation ont-elles été déposées ; où en sont-elles ? <b>FRL 2016 :</b> Demande d'autorisation en cours. Laisser en plan. <b>AGS sept. 2016</b> Une requête d'homologation a été posée et est en cours. <b>AGS sept. 2015 :</b> Est-ce qu'il y a de nouvelles informations et expériences dans la production Bio ? <b>FRL 2014 :</b> Omya devrait déposer la requête. Il faut encore régler la question des résidus (projet soutenu par le fonds UMS). Le FiBL a également fait des essais. À suivre.	Gemüse Rey
7	19-21	bisher	L	1.4		Aubergine	Homologation de l'hexythiazox (Nissostar®) en cultures d'aubergines.	A	L'acarien est un ravageur important en culture d'aubergines qui impacte fortement les plantes et leur production. Nous disposons actuellement d'acaricides touchant les stades mobiles, mais aucun acaricide touchant les stades larvaires n'est homologué. Le produit Nissostar (Hexythiazox) est compatible avec les auxiliaires biologiques et montre une très bonne efficacité en culture d'aubergines.	<b>FRL Nov. 2018:</b> C-Gesuch wurde eingereicht. Stehen lassen, bis Bewilligung vorliegt. <b>VSGP Oct. 2018:</b> La firme va faire une demande C. <b>AGS Sep. 2018:</b> A-t-on déjà demandé à la firme propriétaire du produit ? Où en est la demande d'autorisation ? <b>FRL nov. 2017 :</b> L'UMS investigate sur cette demande. <b>AGS sept. 2017 :</b> En ce moment, plusieurs acaricides dotés d'une bonne efficacité contre les larves sont homologués sur aubergine. Une demande d'autorisation en revendiquant un « usage mineur » pour le produit hexythiazox efficace contre les œufs et les jeunes larves peut être déposée.	Office Technique Maraîcher
8	18-27	bisher	L	1.3		Choux à feuilles, Colrave	Mildiou sur chou chinois	F	Il manque des matières actives pour combattre le mildiou sur chou chinois. Les produits Acrobat et Forum sont autorisés en Allemagne. Est-ce que cela est envisageable aussi en Suisse ? La matière active difénoconazole (Slick) est à examiner en vue d'une homologation éventuelle ; il se peut qu'il manque « seulement » les données sur les résidus.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Wiederzulassung in EU abwarten. Im Moment nicht möglich. Stand by. <b>AGS Sep. 2018:</b> Une requête d'« usage mineur » peut être déposée pour le diméthomorphe. Relancer la firme. Attention : Depuis 2019, on ne disposera en Suisse plus d'aucun fongicide autorisé sur chou-pomme contre le mildiou. Une demande a été adressée à la firme également à ce sujet. Dans ce cas aussi, relancer la firme (Forum et Acrobat Plus). <b>FRL nov. 2017 :</b> La firme pourrait déposer une demande d'« usage mineur ». Il figure sur la liste de l'UMS. <b>AGS sept. 2017 :</b> Il est possible de revendiquer un usage mineur pour Forum sur chou chinois et chou-pomme. Acrobat Plus est homologué sur choux feuilles uniquement en production de plants (faire une demande complémentaire pour le chou-pomme). Une autorisation belge permet de revendiquer un « usage mineur » pour Slick sur chou-pomme (plein champ) et les choux feuilles.	BBZ Arenenberg, Fachstelle Gemüse- und Beerenbau TG/SH
9	18-28	bisher	U	1.7		Choux à feuilles, Colrave	Homologation de Moon Experience sur chou-pomme et choux feuillus	F	Prière de vérifier la possibilité d'homologuer Moon Experience sur choux feuillus et chou-pomme.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Problem müsste eigenständig angegangen werden, da auch in der EU keine Bewilligung. Problemstellung nicht klar. Sollte genauer definiert werden. <b>AGS Sep. 2018:</b> Comme par le passé, il n'y a pas d'homologation dans les pays de l'UE pouvant servir de modèle pour la Suisse. Aucune requête d'« usage mineur » n'est donc possible. <b>FRL nov. 2017 :</b> Tirer au clair avec la firme s'il y a des possibilités en la matière. L'UMS contactera la firme. <b>AGS sept. 2017 :</b> Des clarifications approfondies avec la firme sont nécessaires.	Strickhof Fachstelle Gemüse

Nr. (für Diskussion)	ID-Nr. (Jahr-fortlaufende Nr.)	Status FFG	Status AGS	Priorisierung	Bearbeitung durch / Traité par	Légumes	Explication du problème phytos	Bereich domaine	Spécification de problème et objectifs de projet	Commentaire Recherche / Commentaire FRL / Commentaire CF Bio/UMS	eingereicht von Antragsteller/ déposé par auteur de propositions
10	19-08	neu	L	1.3		Haricots	Lutte contre la mouche des semis en culture bio (resp. sans enrobage des semences)	D	LANDI Seeland cultive au Pays des Trois-Lacs en partenariat avec une centaine de producteurs des haricots nains sur plus de 300 ha dont quelque 40 ha en culture biologique. Ces dernières années, la mouche des semis est devenue de plus en plus problématique. En culture conventionnelle, il est (pour le moment encore) possible de traiter les semences par enrobage, ce qui permet de contenir quelque peu le ravageur. En culture biologique, en revanche, aucun enrobage de semence n'est autorisé. La mouche des semis cause donc des dégâts importants. Il faut des mesures qui permettent de lutter efficacement et de minimiser la mouche des semis en culture biologique (et plus tard en cas de caducité des produits d'enrobage).	<b>FRL Nov. 2018:</b> Gesuch könnte eingereicht werden. Daten sind erarbeitet. Mit Erbsenproblematik zusammenhängen. Weitere Versuche mit der Pflanzenschutzfirma sind möglich. En 2019, des essais seront réalisés dans les pois pour une étude de résidus. Les rapports d'études (efficacité, résidus) sur les haricots ont déjà été transmis à l'entreprise. <b>AGS Sep. 2018:</b> En 2018, des essais avec des substances actives de remplacement envisageables ont été menés en collaboration avec l'industrie de conserverie. Quelques substances chimiques ont permis d'obtenir de bons résultats. Les études des résidus sont en cours d'élaboration. C'est le fonds de l'UMS qui finance les analyses de résidus. L'efficacité des insecticides compatibles avec la culture biologique n'a pas été renversante. Introduction des cultures repiquées en culture biologique ?	LANDI Seeland AG
11	18-09	bisher	L	1.2		Haricots non écossés	Désherbage	H	La propreté de la culture est un objectif majeur pour une récolte mécanisée. L'Ethofumésate, associé dans un programme de désherbage de rattrapage (post-levée), améliore clairement le résultat. Obtenir l'autorisation d'emploi de l'Ethofumésate (Oblis 200 EC...) comme utilisation mineure selon l'art. 35 OPPh (minor use).	<b>FRL Nov. 2018:</b> Daten sind in der EU Vorhanden. Da Bohnen kein Minor use sind, müssten Wirkungs- und Rückstandsdaten erarbeitet werden. VSGP klärt dies mit der Pflanzenschutzfirma nochmals ab. <b>AGS Sep. 2018:</b> Une demande a-t-elle déjà été faite à la firme, pour savoir si elle serait d'accord de déposer une requête d'extension d'autorisation ? Le haricot n'est pas une culture mineure. Aucune requête d'« usage mineur » n'est donc possible. <b>FRL nov. 2017 :</b> Il serait souhaitable de disposer d'un herbicide supplémentaire. Il n'y a pas urgence pour le moment. Des substances actives sont autorisées à l'étranger. L'UMS contactera la firme. <b>AGS sept. 2017 :</b> Il existe une autorisation analogue en Belgique. Les haricots ne sont pas une culture mineure. Dispose-t-on d'études sur les résidus ?	Liebegg Gemüse Käser & Co. OTM
12	18-25	bisher	L	1.1		Oignons en botte	Extension d'autorisation pour Bandur et Starane 180	H	Le retrait de Topper (loxymil) comme herbicide à large spectre sur diverses liliacées a créé un vide d'ores et déjà intégré dans plusieurs demandes FFG (projets 1702 et 15-03). L'application de Bandur (Aclonifen) et Starane 180 (Fluoxypyry) serait souhaitable, comme sur oignon de cuisine. Ceci permettrait comme par le passé de tirer des oignons primeurs de cultures destinées à l'origine à la production d'oignons de cuisine. Cette requête peut être traitée en combinaison avec la demande n° 18-25. Pour qu'il reste possible de récolter des oignons primeurs issus de culture d'oignon « normale », l'autorisation de Bandur devrait être maintenue au minimum à la fois sur oignon de cuisine et oignon primeur.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Agroscope macht hier weitere Versuche beim Bandur im Rahmen der Fonds Finanzierung. VSGP fragt die Firma an bezüglich Bewilligung in der EU um dies in der Schweiz zu initiieren. Starane hat eine neue Wirkstoffgehalt. <b>AGS Sep. 2018:</b> Les requêtes d'« usage mineur » sont impossibles dans le cas du fluoxypyry (Starane 180), car la Belgique a autorisé un herbicide avec un autre taux de substance active. Les premiers essais sur champ pour déterminer la situation quant aux résidus ont eu lieu avec Bandur. Il faut définir la suite des travaux avec la firme. <b>FRL nov. 2017 :</b> Possibilité de procédure d'« usage mineur pour Starane » ? Bandur - Vérification d'un financement éventuel par le fonds de l'UMS et les producteurs d'oignons en botte. L'UMS le porte en liste. Tirer au clair pourquoi Bandur a été retiré. <b>AGS sept. 2017:</b> En Belgique, un herbicide au fluoxypyry avec une teneur en matière active différente est autorisé sur oignon primeur. La possibilité d'une demande d'autorisation en revendiquant un usage mineur est en cours de traitement. Pour l'aclonifen (Bandur) sur oignon primeur, il serait nécessaire d'élaborer des données relatives aux résidus (financement à partir du fonds UMS ?)	Fachstelle Gemüsebau TG und SH
13	19-17	bisher	L	1.6		Chicorée witloof	Scélératinose sur endive et de nombreuses autres cultures	F	La suppression de l'iprodione a privé la production d'un produit efficace contre la scélératinose, notamment pour le traitement des racines à la mise en jauge et pendant le forçage ! Moon Privilege est d'ores et déjà autorisé dans d'autres pays de l'UE. Le produit identique LUNA est utilisé avec succès en Espagne ! Extension de l'homologation pour le traitement des résidus de récolte (homologué de cette façon en Allemagne), car c'est possible avec de petites doses et les scélérates sont plus faciles à atteindre, aussi traitement des racines d'endive lors de la récolte (homologué en Belgique).	<b>FRL Nov. 2018:</b> Minor use Bewilligungen wären möglich. VSGP fragt die Firma an. Bei Contans WG ist die Bewilligung erteilt. <b>VSGP Oct. 2018:</b> La firme a été contactée au sujet de Contans, mais pas pour Moon Privilege. Pas encore reçu de réponse. <b>AGS Sep. 2018:</b> A-t-on contacté la firme concernant une requête d'« usage mineur » pour Contans ? Le fluopyram est de plus autorisé en Belgique pour le traitement des racines => il serait nécessaire de contacter la firme concernant une requête d'« usage mineur ». <b>FRL nov. 2017 :</b> Le traitement en post-récolte est autorisé. La firme déposerait une requête, car il en existe une en Belgique. « Usage mineur » (Contans). <b>AGS sept. 2017 :</b> Que faut-il traiter ? Les racines avant le forçage ou les racines qui ont poussé ? Quel type de produit : chimique, biologique, Antagonistes... ?	Univert, Chicoréeproduzenten Waadt Gamper Chicorée AG OCVCM VD GVBF
14	19-26	bisher	L	1.3		Chicorée witloof	Frontier contre le séneçon jacobée et le galinsoga dans les cultures de chicorée. BOA comme herbicide contre les adventices à problème en culture de racines de chicorée	H	Les essais d'Agroscope ont révélé une bonne efficacité de Frontier contre le galinsoga et le séneçon jacobée en prélevée comme en post-levée. Il serait bon de chercher à savoir si le produit est déjà homologué dans d'autres pays. L'arrêt de production de Kaskadora a fait disparaître un herbicide de plus qui était pourtant encore homologué ! Agroscope a obtenu de bons résultats dans plusieurs essais avec BOA et le produit serait d'ores et déjà homologué en culture de racines dans plusieurs pays.	<b>FRL Nov. 2018:</b> VSGP fragt Firma nochmals an. Frontier Minor use möglich. Boa möglich zuzulassen? <b>AGS Sep. 2018:</b> Il serait nécessaire de relancer la firme. Il est possible de déposer une requête d'« usage mineur ». <b>FRL nov. 2017 :</b> L'UMS a sollicité la firme. En cours. <b>AGS sept. 2017 :</b> En 2016 et 2017, des essais de stratégie herbicide approfondis ont été menés. Les évaluations sont en cours ; des entretiens avec les firmes de PPH sont menés.	Univert, Chicoréeproduzenten Waadt Landw. Institut Grangeneuve Liebegg Gamper Chicorée AG
15	18-40	bisher	U	1.8		Chicorée witloof	Pucerons des racines sur culture de racine d'endive belge	I	En 2017, la culture de racines d'endive belge était victime d'attaques massives de pucerons des racines. Les hôtes intermédiaires (Populus nigra/Peuplier noir) ne peuvent pas être « traités » ou supprimés. Movento (spirotétramate) est homologué avec deux traitements maxi par culture. Il serait bon de disposer d'une solution de rechange (matière active ou mesure biologique) supplémentaire contre les attaques de pucerons des racines.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Problemlösung hier schwierig. Kein Handlungsspielraum. Supprimer. <b>AGS Sep. 2018:</b> Il n'existe à peu près aucun produit de remplacement suffisamment efficace. <b>FRL nov. 2017:</b> Les néonicotinoïdes sont sous le feu des critiques partout. Éventuellement approche biologique. L'UMS sollicitera la firme. On n'est pas encore démuné pour le moment. <b>AGS sept. 2017:</b> Il n'existe guère d'insecticide totalement systémique et basipète autre que Movento.	Martin & Marco Etter, Schnittlauch- und Kürbiskulturen, 3225 Müntschemier
16	19-33	neu	U	2.1	FS AG	Ombellifères, Carotte, Céleri-pomme, Céleri-branché, Fenouil bulbeux	Mouche de la carotte	I	Nous surveillons nos champs avec des pièges jaunes depuis des années sous l'égide de la station maraîchère de Liebegg. Les lotissements s'étendent à toute vitesse et toujours plus vite en direction de la zone agricole. Les conflits en raison des horaires de travail, du bruit et de la protection phytosanitaire sont omniprésents. Lorsque les seuils de tolérance sont dépassés, nous entamons la lutte un jour sur deux dès 21 heures en été ! C'est ce qui nous vaut la réputation d'empoisonneurs et de pollueurs ! Il serait tellement facile de diminuer considérablement le nombre de passages avec le pulvérisateur grâce à l'application de la substance active sous forme de granulés ! Des décisions populaires cruciales concernant l'agriculture sont imminentes ; évitons donc de faire le jeu de nos	<b>FRL Nov. 2018:</b> Politisch nicht möglich. Möhrenfliege wird im Projekt FLYICP europaweit bearbeitet. Im Extensionprojekt wird dies auf dem Radar gehalten. Stehen lassen für Abklärung. <b>AGS Sep. 2018:</b> L'utilisation de granulés d'insecticide est très controversée. Il existe seulement de rares homologations dans les autres pays européens.	Friedli Gemüse
17	19-31	neu		1.9		Pois	Davantage de levée de morelle noire	H	La contamination à la morelle noire des produits de récolte entraîne leur destruction. La quantité d'application de l'herbicide Stomp Aqua a été abaissée de 2 litres à 1 litre. Sur quelle base ? Est-ce une cause possible de la présence accrue de morelle noire ?	<b>FRL Nov. 2018:</b> Vor der Blüte MCPB spritzen hat eine gute Wirkung laut Stefan Däster. In der Schweiz keine Bewilligung für 2 Lt. Streichen, da Antrag nicht realistisch. <b>AGS Sep. 2018:</b> La plupart des herbicides homologués sur pois agissent contre la morelle noire. Afin de pouvoir juger réellement où se situait le problème en 2018, il serait nécessaire de disposer de plus d'informations sur les stratégies herbicides appliquées. On ne peut pas attendre une efficacité renversante contre la morelle noire seulement avec des herbicides à la pendiméthaline autorisés sur pois à raison de 1 l/ha.	VSGP
18	19-07	neu		1.3		Pois	Enrobage de semences aux insecticides	I	La mouche des semis s'en prend aussi aux semis de pois. Les attaques peuvent déboucher sur des pertes totales de champs entiers (par exemple pour les pois à battre, surtout en cas de semis tardif). Des essais avec de nouveaux insecticides pour l'enrobage sont en cours sur haricot. Il serait judicieux d'étendre aux pois les essais ou les homologations à venir.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Fusionner avec PS 19-08. <b>AGS Sep. 2018:</b> Dans une seconde étape, nous pouvons œuvrer pour une autorisation sur pois sur la base des résultats d'essai obtenus sur haricot. Il faut savoir qu'il est impossible d'extrapoler sur les pois les résultats sur haricot. C'est pourquoi un nombre minimal d'essais de résidus sont nécessaires sur pois.	Landwirtschaftliches Zentrum Liebegg
19	19-09	neu		1.8		Pois écossés	Tordeuse du pois	I	Lutte contre la tordeuse du pois. Établissement de pronostics utiles à la pratique (dépouillement de pièges). Définition de la date d'application des produits autorisés. Il faut obtenir une efficacité approchant 100 %, car la tolérance d'acceptation est proche de zéro pour les pois endommagés.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Monitoring, Wirkstoffe vorhanden <b>AGS Sep. 2018:</b> En 2018, Agroscope a trouvé la tordeuse du pois dans plusieurs envois provenant de diverses régions de la Suisse. La question se pose de savoir dans quelle mesure une sélection ciblée des surfaces (distance d'anciennes surfaces cultivées de pois) permet d'atténuer ce problème. En ce moment, seuls des insecticides appartenant au groupe des pyrèthrinoides sont autorisés sur pois en Suisse comme dans d'autres pays producteurs importants. Optimisation des applications insecticides ? Qu'apporte une surveillance afin d'évaluer la nécessité et le moment idéal pour effectuer un traitement insecticide ?	Verarbeitungsgemüse SCFA

Nr. (für Diskussion)	ID-Nr. (Jahr-fortlaufende Nr.)	Status FFG	Status AGS	Priorisierung	Bearbeitung durch / Traité par	Légumes	Explication du problème phytos	Bereich domaine	Spécification de problème et objectifs de projet	Commentaire Recherche / Commentaire FRL / Commentaire CF Bio/UMS	eingereicht von Antragsteller/ déposé par auteur de propositions
20	10-31	bisher	F	1	ACW/VSGP/Firma	Petit-pois, Pois mangetout	Pas de fongicide	F	Aucune possibilité de lutter contre le mildiou, les champignons causant des taches foliaires, le botrytis. Étendre l'autorisation d'Amistar aux pois mangetout et aux pois pour le marché frais.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Nouvelle autorisation disponible. Supprime, terminé. <b>AGS Sep. 2018:</b> Les fongicides mancozèbe-cymox sur pois mange-tout et tébuconazole (Fezan, Ethosan) sur pois mange-tout et pois verts ont été nouvellement autorisés en 2018. Projet soldé. <b>FRL nov. 2017:</b> Demandes en cours. <b>AGS sept. 2017:</b> Il existe désormais plusieurs autorisations sur pois en général : Moon Privilege, Moon Sensation, Horizon, Switch. Des demandes de produit contre le mildiou sont encore en cours. <b>FRL 2016:</b> Diverses demandes d'autorisation sont en cours. Laisser en plan. <b>AGS sept. 2016:</b> Plusieurs requêtes d'homologations pour des fongicides contre les maladies du feuillage sont posées. <b>AGS sept. 2015:</b> Requête d'homologation pour un produit combiné est en cours. <b>Commentaires 2010-2014 supprimés.</b>	Office Technique Maraîcher
21	15-04	bisher	F	1	SZG/ACW, FS TG/SH	Fenouil	Homologation insuffisante de fongicides	F	Pas de récoltes totalement perdues à l'automne en raison des dégâts causés par le mildiou. Autoriser des produits efficaces contre le mildiou sur fenouil. Proposition : le Slick. Efficacité/développement de résistances. Actuellement, Amistar (substance active Azoxystrobine) est le seul produit autorisé. Pour retarder le développement de résistances et pour améliorer l'efficacité des traitements, il faudrait pouvoir utiliser une autre substance active. Amistar ne suffit pas dans cette optique. Il est nécessaire de disposer d'un troisième produit à utiliser au stade juvénile de la plante. Étendre éventuellement l'autorisation pour carottes et persil ? Autoriser un deuxième fongicide contre le mildiou sur le fenouil bulbeux. Envisager d'étendre l'indication de Slick afin d'empêcher l'extension cette maladie fongique et de la combattre.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Nouvelle autorisation disponible. Supprime, terminé. <b>AGS Sep. 2018:</b> es études sur les résidus menées par Agroscope avec le soutien financier du fonds de l'UMS ont rendu possible l'autorisation de Ridomil Gold et de Revus contre le mildiou. Slick est aussi nouvellement homologué contre la ramulariose et la cercosporiose du fenouil à bulbe. Solder le projet. <b>FRL nov. 2017:</b> Pas d'autorisation à l'étranger. Les études d'Agroscope ont été remises à la firme. La firme a déposé une requête. Une demande d'« usage mineur » est en cours pour Slick. <b>AGS sept. 2017:</b> Sur la base des études de résidus et d'efficacité menées par Agroscope et l'UMS, une firme a déposé des demandes d'autorisation pour deux fongicides contre le mildiou. Une demande pour Slick sur fenouil avait été refusée il y a de nombreuses années. Le fenouil fait nouvellement partie des cultures mineures. Une demande sur la base de l'autorisation belge en revendiquant un « usage mineur » serait par conséquent possible. <b>FRL 2016:</b> Des données d'analyse sont recensées par le fonds UMS et Agroscope. Des demandes devraient ainsi être réalisées. <b>AGS sept. 2016:</b> Les études de la situation des résidus seront terminées fin 2016. <b>Commentaires 2010-2015 supprimés.</b>	KZG VD
22	14-05	bisher	L	1.4		Fenouil	Lutte contre les thrips insuffisante	I	Retrait de la substance active thiocyclamhydrogenoxalate : le pyrèthre demeure la seule substance active disponible, d'où risque de développement de résistances. Des problèmes de qualité se posent régulièrement en été à cause des thrips. La marchandise est refusée en raison de lésions punctiformes en bordure des feuilles au niveau du bulbe. Le produit n'est pas commercialisable. Il y a des difficultés d'efficacité en raison des températures qui compliquent l'utilisation appropriée du pyrèthre. Les produits phytosanitaires (principalement à base de pyrèthrinoides) n'ont pas une efficacité suffisante contre les thrips par températures élevées. Autoriser le spinosad. Optimiser la lutte contre les thrips en cultures de fenouil.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Firma muss Gesuch nochmals eingeben. Wird von der Firma gemacht. <b>AGS Sep. 2018:</b> Où est la demande d'autorisation demandée par la firme il y a déjà quelque temps ? <b>FRL nov. 2017:</b> La demande est en cours. <b>AGS sept. 2017:</b> Une demande a-t-elle été déposée entre-temps ? <b>FRL 2016:</b> Minor use, demande d'autorisation de maisons sera déposée, laisser en plan. <b>AGS sept. 2016:</b> En Belgique le Spinosad est homologué dans le fenouil. Depuis peu en Suisse le fenouil fait partie du groupe "cultures mineures" => poser une requête du type "usage mineur". <b>AGS sept. 2015:</b> Est-ce qu'une requête a été déposée ? <b>Commentaires 2012-2014 supprimés.</b>	Bischofszell Nahrungsmittel AG Gemüse Käser & Co.
23	18-35	bisher	L	1		Concombre de serre	Punaises sur concombre et aubergine	I	Les punaises posent problème dans les cultures de concombres et d'aubergines bio sous serre. Il s'agit principalement des genres Lygus, Nezara et Halomorpha. Divers essais avec des auxiliaires et des produits bio ont déjà eu lieu. Mais le problème n'a pas été résolu.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Wirkstoff bewilligt im konventionellen Anbau. Versuche mit Biowirkstoffe leider nicht gute Resultate. Schadorganismen sehr unterschiedlich. <b>AGS Sep. 2018:</b> A-t-on déjà pu collecter en 2018 des expériences menant plus loin en culture biologique ? <b>FRL nov. 2017:</b> Tepeki est autorisé contre les punaises sur aubergine. Vérifier éventuellement pour la tomate. <b>AGS sept. 2017:</b> Le FiBL est-il actif ? Synergies avec PS 18-30.	Bischofszell Nahrungsmittel AG Gebr. Barth - Brandt Landwirtschaftliches Zentrum Liebegg KZG FR ; Grangeneuve Fachgruppe Biogemüse VSGP
24	10-25	bisher	L	1.2	ACW/BLW/VSGP/F FG	Concombres hors sol	Fusarioses (Oxysporum Cucumbitus)	F	Coloration rosâtre de la tige du concombre au-dessus du cube de laine de pierre. La plante périt en 3-4 jours.	<b>FRL Nov. 2018:</b> VSGP nochmals abklären mit BLW. VSGP initiiert Bewilligungsverfahren Pflanzenschutz über Bewässerung. Allenfalls weitere Bewilligungen durch PS-Firmen möglich. Fragen klären wer Bewilligung eingegeben hat? (VSGP) <b>AGS Sep. 2018:</b> C'est une histoire sans fin ! À quel endroit dans le processus d'autorisation le frein à main est-il serré ? <b>FRL nov. 2017:</b> Se passe-t-il quelque chose à ce sujet ? Une demande a-t-elle été faite ? L'UMS s'en occupe. Le concombre est une « espèce mineure ». Déposer une demande de procédure d'« usage mineure » pour l'apport de la substance active par l'irrigation goutte-à-goutte. <b>AGS sept. 2017:</b> Quelque firme aurait-elle déposé une demande ? La procédure avance-t-elle ? <b>FRL 2016:</b> Motiver ici des maisons à procéder à une demande d'autorisation. Sera examinée par l'OFAG, si une demande est déposée par une maison. A cet effet, il faut que les instructions de l'OFAG soient clairement indiquées par des maisons de produits phytosanitaires. L'UMS prend contact à cet effet avec l'OFAG. Aucun argent ne sera versé aux maisons, si les règles du jeu ne sont pas connues. <b>AGS sept. 2016:</b> Le sujet d'application de produits phytosanitaires par la fertigation est discuté encore une fois au sein de l'autorité d'homologation.	KZG TI Swiss Diva OCVCM
25	18-26	bisher	U	1.8		Concombre, Concombre de serre, Concombre nostrano, Courges à peau comestible, Courgette, Rondini	Ridomil Gold (métalaxyle) sur concombre, Mildiou	F	Pourquoi le Ridomil Gold (métalaxyle) n'est-il plus autorisé sur concombre ? Il manque un bon produit contre le mildiou en culture du concombre. Le mildiou sur les cucurbitacées ne peut être jugulé avec des fongicides qu'avec des réserves. Pour limiter l'application de fongicides dans ces cultures, les producteurs ont besoin de produits et stratégies efficaces.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Kein minor use Versuch möglich. Ein VSGP Rückstandfondprojekt für die Rückstandsdatenerhebung für Metalaxyl initiieren. Metalaxyl wichtig. Zucchini wäre Ridomil Gold wichtig. Eine zweite Rückstandfond Studie diesbezüglich initiieren. <b>AGS Sep. 2018:</b> Il n'existe à l'étranger aucune autorisation correspondante du métalaxyle-M qui pourrait servir de base pour une requête d'« usage mineur ». L'avenir de cette substance active n'étant pas claire, il a été renoncé à demander de l'argent du fonds de l'UMS pour mener des analyses de résidus. Hiérarchisation en milieu de peloton. Plusieurs C28fongicides sont homologués en ce moment contre le mildiou du concombre. <b>FRL nov. 2017:</b> Ranman est un bon produit contre le mildiou du concombre. Il ne résout pas complètement le problème. On connaît désormais des résistances contre quelques produits. De nouvelles substances actives sont à essayer (Metalaxyl pur, Revus, Ridomil). Demander les études sur les résidus au fonds de l'UMS et à la firme. <b>AGS sept. 2017:</b> Si nous le savions ! Ridomil n'est à première vue autorisé nulle part à l'étranger limitrophe. En Allemagne, c'est un autre produit combiné qui est autorisé en plein champ et en serre contre le mildiou sur concombre et les espèces proches parentes.	Liebegg KZG FR VSGP-Sektion Aargau / Landw. Z VSGP-Bio Suisse Fachstelle TG/SH

Nr. (für Diskussion)	ID-Nr. (Jahr-fortlaufende Nr.)	Status FFG	Status AGS	Priorisierung	Bearbeitung durch / Traité par	Légumes	Explication du problème phytos	Bereich domaine	Spécification de problème et objectifs de projet	Commentaire Recherche / Commentaire FRL / Commentaire CF Bio/UMS	eingereicht von Antragsteller/ déposé par auteur de propositions
26	19-16	neu	L	1.2		Carotte, Panais, Céleri-pomme, Céleri-branché, Fenouil bulbeux, Persil à grosse racine	Liseron, amarante, morelle noire, pourpier commun. Extension d'autorisation de l'herbicide BOXER (Syngenta)	H	Il est apparu après le retrait du linuron que les herbicides autorisés en ce moment sur carotte ont des lacunes. La plus grave porte sur le liseron. Le liseron forme un tapis si dense qu'il empêche la récolte. D'autres lacunes sont l'efficacité insuffisante contre l'amarante et la morelle noire. Nous avons besoin urgemment d'herbicides à efficacité foudroyante comme le linuron ou le maloran, le tenoran, le mesoranil. Le retrait du linuron a entraîné des lacunes d'efficacité dans le désherbage des Ombellifères. Dans les champs de carottes, la morelle noire (solanum nigrum) n'est pas du tout contrôlée. Sur panais, céleri(s) et persil à grosse racine, la substance métribuzine n'est pas sélective de ces cultures (phytotoxicité). L'autorisation d'extension d'emploi du prosulfocarbe sur ces cultures serait une partie de la solution au problème.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Da Caduo bzw. der Wirkstoff in keiner Kultur (Gemüse wie Ackerkultur) bewilligt ist, kann allgemein keine Bewilligung beantragt werden. Grund wieso Caduo nicht bewilligungsfähig ist (Toxizität wo) wäre abzuklären. In einer Kultur (Gemüse wie Ackerkultur) versuchen ein Bewilligungsverfahren zu initiieren, damit der Wirkstoff, wenn in der Schweiz bewilligt ist, auf weiteren Kulturen getestet und Bewilligungsverfahren vorangetrieben werden können. La société a déjà été demandée par UMS. <b>AGS Sep. 2018:</b> Les expériences faites avec les herbicides nouvellement autorisés montre qu'il faut affiner les stratégies herbicides en fonction du site. Des résultats ont été atteints pour la carotte. D'autres autorisations nous seraient d'une grande aide pour le céleri et le fenouil. Il manque encore la confirmation de quelques firmes quant à savoir si elles sont intéressées à œuvrer pour l'autorisation de nouveaux herbicides révolutionnaires. Une requête d'« usage mineur » est en cours pour Boxer. Aucun herbicide supporté par la carotte qui agit de manière satisfaisante sur les liserons n'est en vue. Il faut rénover la surface avant d'y cultiver la carotte.	LZ Liebegg Johner Gemüsebau Kerzers Friedli Gemüse OTM Sàrl
27	19-15	neu	L	1.1		Fenouil bulbeux	Stratégie herbicide pour le fenouil/céleri	H	Il existe une stratégie pour la carotte. Quand en aurons-nous une pour le fenouil ? Information complémentaire pour le céleri : Le délai d'attente de nonante jours est critiquable lorsque le développement dure quatre-vingts jours.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Gesuch wurde eingereicht von PS-Firmen. Fusionner avec PS 19-15. <b>AGS Sep. 2018:</b> Il faut d'autres herbicides autorisés en tant qu'éléments d'une stratégie de lutte applicable dans la pratique. Il manque encore la confirmation de quelques firmes quant à savoir si elles sont prêtes à déposer des demande d'autorisation pour de nouveaux herbicides.	grangeneuve
28	18-07	bisher	L	1.4		Céleri-pomme	Un acaricide de plus sur céleri-pomme	A	Extension de l'homologation de Vertimec et/ou d'Acramite sur céleri-rave pour lutter contre les tétrarynques. Vertimec serait d'ores et déjà homologué sur céleri-branché. Il faut une solution efficace de remplacement du Kiron.	<b>FRL Nov. 2018:</b> PS-Firma klärt ab, was möglich ist. Laufen lassen. <b>AGS Sep. 2018:</b> La substance active bifénazat (Acramite) est en ce moment en cours de réévaluation dans l'UE. C'est la raison pourquoi la firme qui le produit n'est pas intéressée par une extension de l'autorisation. Il manque encore le retour de la firme pour Vertimec. <b>FRL nov. 2017:</b> Il faut des études sur les résidus. Gros problème sur céleri. Des substances actives existent si nécessaire en Italie. Demander les données des résidus au fonds de l'UMS. <b>AGS Sep. 2017:</b> Un rapide coup d'œil ne révèle aucune solution de rechange y compris à l'étranger limitrophe. La Suisse devrait-elle avec ses propres moyens travailler en vue d'une nouvelle autorisation (y c. analyse des résidus) ?	Office Technique Maraîcher
29	19-30	bisher	L	1	FS FR	Choux	Lutte contre la mouche Delia radicum	I	La lutte reste extrêmement difficile. 2018 ressemble à 2017. 1. Quel est l'état de l'homologation de Benevia (Cyazypyr®. Du Pont) comme produit complémentaire ? 2. Agroscope accorde-t-il du soutien à la sélection variétale, à l'intensification et à l'accompagnement ? L'année 2017 connaît la fin d'emploi du chlorpyrifos-méthyl (Reldan 40) en cultures de plein champ. En 2018, ce sera le retrait d'usage complet du chlorpyrifos-éthyl (Pyrinex). Ainsi, ils font suite à de nombreux autres retraits précédents de PPh. Très bientôt, il ne sera plus possible de protéger les diverses cultures de Brassicacées contre la mouche du chou Delia radicum avec uniquement la substance spinosade. Il est très urgent de proposer de nouveaux moyens aux maraîchers de lutter efficacement contre ce ravageur. La suppression de diverses matières actives a privé les producteurs des moyens de protéger les choux Bruxelles contre la petite Mouche du chou. En outre, la couverture sous filet n'est pour le moment pas une mesure judicieuse en raison de la taille de la culture. Il faudra tirer au clair quelles mesures économiquement justifiables pourront être engagées pour permettre aussi dans le futur de produire en Suisse des choux de Bruxelles commercialisables.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Läuft im Rahmen Extension. Keine zusätzlichen Ansätze. Laufen lassen. <b>AGS Sep. 2018:</b> Aucun nouvel insecticide permettant de résoudre le problème de la mouche du chou n'est en perspective. AGS collabore dans un projet financé par des tiers dans le cadre duquel on continue le développement de méthodes de lutte dites alternatives, comme l'application d'organismes entomopathogènes. <b>FRL nov. 2017:</b> La mouche du chou court dans le cadre d'Extension. Aucune substance active supplémentaire en vue contre les mouches blanches. Le chlorpyrifos-méthyl est autorisé sur les légumes uniquement sous serre. Il est caduc en plein champ. Viser l'extension au plein champ pour le chlorpyrifos-méthyl. Intégrer également la mouche blanche dans Extension. <b>AGS sept. 2017:</b> La mouche du chou fait l'objet d'une approche intégrale au niveau international, afin de permettre la mise au point de stratégies de lutte. Des stratégies de lutte contre l'aleurode du chou sont en cours de développement sur la base des produits encore à disposition. Nous explorons la problématique ensemble avec les stations de conseil afin de mettre au point des solutions utilisables dans la pratique. Bien qu'à l'étranger aussi des matières actives supplémentaires ne soient disponibles qu'en nombre très limité, des recherches sont en cours.	grangeneuve GVBF, Herrenhalde 80, 3232 Ins
30	17-08	bisher	L	1.5		Choux	Chenilles (retrait du Chlorpyrifos)	I	Après le retrait de la substance active Chlorpyrifos, on ne dispose plus de produit adéquat contre les chenilles dans l'optique d'une bonne stratégie de prévention des résistances.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Raupenbewilligungen sollten bezüglich ihrer Bewilligungsdefinitionen überprüft werden. Agroscope erarbeitet, wie die Bewilligungen ausgestellt wurde. <b>AGS Sep. 2018:</b> L'article court sur les stratégies de lutte sur des espèces de chou dans « Info maraîchère » est en souffrance à cause du manque de personnel consécutif au départ d'U. Vogler. <b>FRL nov. 2017 :</b> Il serait bon de définir une appellation générique pour les chenilles. Le cas échéant, l'OFAG devrait regrouper différemment les termes désignant des chenilles. Prendre langue avec l'OFAG concernant cette terminologie. Dresser une liste idoine « Info maraîchère ». Qu'est-il autorisé, où, pour quelles désignations de chenille ? Agroscope dressera un aperçu. L'UMS soutient cela et le soumet à l'OFAG. <b>AGS sept. 2017 :</b> Divers insecticides sont homologués contre les chenilles sur les espèces de chou en général et sur quelques espèces de chou. Le problème est la mention pour quelques cultures de divers « groupes aléatoires » de chenilles, ce qui rend la recherche difficile pour les praticiens. La réunion des divers groupes (seul l'OFAG en a la compétence). Divers documents de vulgarisation sur l'application du BT créés par des firmes privées existent. Les informations de la pratique sont publiées également dans les Infos cultures maraîchères/conseils phytosanitaires. <b>FRL 2016 :</b> Élever les chenilles à un plus haut niveau de hiérarchie. Il y a probablement un problème d'informatique, pour que toutes les autorisations concernant les chenilles apparaissent dans les demandes de substances. Produits-BT souvent autorisés pour jeunes chenilles. Établir un article GBI sur BT. <b>AGS sept. 2016 :</b> Plusieurs homologations d'insecticides contre les chenilles dans les choux ont été retirées ou limitées. Il y a encore plusieurs homologations individuelles pour les différentes espèces de choux. La production maraîchère a besoins d'homologations qui sont accordées pour la totalité des choux contre toutes les espèces de chenilles. Modifications des différentes homologations ?	Office Technique Maraîcher Commissione tecnica per l'orticoltura del canton Ticino
31	17-06	bisher	L	1.4	FIBL	Choux	Mouche blanche, Aleurodes, Azadirachtine sur espèces de brassicacées	I	Après le retrait de la substance active Diméthoate, on ne dispose plus de produit efficace contre la mouche du chou. Audienz est utilisé sur les choux pour lutter contre les ravageurs. Des résistances sont apparues en Espagne. Le produit a été interdit en Allemagne pour les cultures bio. Les stratégies de lutte pratiquées aujourd'hui en cultures bio sont insuffisantes. Le pyrèthre est autorisé, mais n'a qu'une efficacité partielle. Neem pourrait être une solution mais il n'est pas autorisé. Il manque un produit qui permette de lutter efficacement contre le deuxième vol de la mouche. Il faut trouver des alternatives à Audienz pour éviter le développement de résistances. <a href="http://www.igb.frauenhofer.de/de/presse-medien/presseinformationen/2012/biolandbau-ohne-kohlfliegen.html">http://www.igb.frauenhofer.de/de/presse-medien/presseinformationen/2012/biolandbau-ohne-kohlfliegen.html</a>	<b>FRL Nov. 2018:</b> Keine Rückstandsdaten zur Weissen Fliege in der EU vorhanden. <b>AGS Sep. 2018:</b> La lutte efficace contre la mouche blanche a posé une nouvelle fois en 2018 un défi énorme. La question se pose de savoir dans quelle mesure une extension d'autorisation pour l'azadirachtine sur d'autres espèces de chou désamorcerait le problème. Il faut rechercher des stratégies de solution intégrales en prenant en considération la technique d'application, la stratégie d'utilisation des insecticides disponibles et des méthodes de lutte dites alternatives. Un projet correspondant est actuellement en cours dans le Pays des Trois-Lacs sous la conduite de la centrale des choux de Bruxelles, des stations cantonales et du cercle de vulgarisation PI. <b>FRL nov. 2017:</b> Une demande a été déposée à l'OFAG. Les données allemandes n'ont pas été acceptées. Réitérer la demande pour les choux pommés. L'UMS relancera la firme, car le chou de Bruxelles a obtenu l'autorisation. <b>AGS sept. 2017:</b> Le FIBL a obtenu l'homologation de Neem-Azal sur chou de Bruxelles. Faut-il viser l'extension de l'autorisation à d'autres espèces de chou ? <b>FRL 2016:</b> FiBL informe: Reconnu pour chou de Bruxelles. Pour les autres variétés de chou, les mêmes procédures désirées par l'OFAG. Méthode minor use. À l'étranger, substance autorisée pour les choux pommés. Le FIBL reste ici dans la course. <b>AGS sept. 2016:</b> Le FIBL s'occupe du problème. Il se pose la question dans lesquelles des espèces de choux des homologations sont nécessaires ? <b>AGS sept. 2015:</b> État actuel du projet Bio? <b>Commentaires 2012-2014 supprimés.</b>	OTM Friedli Gemüse Agroscope

Nr. (für Diskussion)	ID-Nr. (Jahr-fortlaufende Nr.)	Status FFG	Status AGS	Priorisierung	Bearbeitung durch / Traité par	Légumes	Explication du problème phytos	Bereich domaine	Spécification de problème et objectifs de projet	Commentaire Recherche / Commentaire FRL / Commentaire CF Bio/UMS	eingereicht von Antragsteller/ déposé par auteur de propositions
32	10-01	bisher	L	1	Firma	Choux	Méligèthe du colza	I	Une importante attaque de méligèthe des crucifères s'est produite en 2009 sur choux. En cas d'invasion massive, cet insecte peut endommager les points de végétation (Crüger et al.). À ma connaissance, il n'existe en cultures maraîchères aucun produit / aucune substance active autorisé(e) contre le méligèthe. En même temps, les résistances aux pyréthriinoïdes en culture de colza ont augmenté d'année en année. Autoriser des substances actives telles Spinosad (autorisé sur colza), thiaclopride, et autres déjà autorisés en cultures maraîchères, par exemple contre les piérides de la rave et du chou ou contre d'autres ravageurs, et sur colza contre le méligèthe des crucifères.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Firma stellt kein Gesuch. Supprimer. <b>AGS Sep. 2018:</b> Où en est la requête d'autorisation pour Biscaya ? <b>FRL nov. 2017:</b> Requête par la firme en cours à l'OFAG. La firme échange des informations à ce sujet avec l'UMS. <b>AGS sept. 2017:</b> Divers insecticides efficaces contre le méligèthe du colza sont autorisés contre d'autres ravageurs sur les espèces de chou. Les autorisations officielles d'indication contre le méligèthe du colza seront demandées par chaque firme. <b>FRL 2016:</b> La demande d'autorisation a été établie. <b>AGS sept. 2016:</b> Dans les choux il y a des insecticides homologués contre des autres ravageurs qui sont aussi efficaces contre le méligèthe. Travailler à une extension de certaines homologations. <b>AGS sept. 2015 :</b> Est-ce que la firme a déposé une requête d'extension de l'homologation ? <b>Commentaires 2010-2014 supprimés.</b>	OTM
33	17-16	bisher	L	1.4	FS AG	Côte de bette	Lacune d'indication de fongicides autorisés pour la protection du feuillage. Maladies à taches foliaires, insecticide systémique, maladies transmises par le sol.	F	La Bette à côte est sensibles aux mêmes maladies du feuillage que l'espèce voisine, l'épinard. Cladosporiose, Mildiou Peronospora affectent le feuillage. Or, très peu de fongicides actifs sur ces maladies sont autorisés sur cette culture. Aucun fongicide n'est autorisé pour la protection des maladies du feuillage (cercosporiose, ramulariose, oïdium, rouille) de la bette à côte. Etendre les autorisations d'emploi sur Bette à côte des fongicides déjà au-torisés sur l'épinard. Homologation d'un fongicide tel que PRIORI TOP, NATIVO ou équivalent. Il est urgent d'obtenir une homologation d'au moins un fongicide, tel qu'une spécialité à base de triazoles et/ou strobilurines (PRIORI TOP®, NATIVO®, SLICK®, HORIZON®, AMISTAR® ou autre). (RAPPEL : requête déposée depuis 2008). Autorisatoin de Slick, Actara, Previcur Energy (l'autorisation échoit en 2017).	<b>FRL Nov. 2018:</b> Priori Top im Rahmen des minor use Verfahren beantragen. Zuckerrüben Bekämpfung im Auge behalten und allenfalls neu bewilligte Wirkstoffe sofort Rückstandsdaten erarbeiten. Für Signum wird Bewilligung eingereicht. Für Gazelle ist Bewilligungsgesuch eingereicht. Für Movento fragt der VSGP nochmals bei der Firma nach. <b>AGS Sep. 2018:</b> Revus est nouvellement homologué contre le mildiou avec un délai d'attente d'une semaine. La question se pose de savoir où en sont les requêtes d'usage mineur pour Signum (délai d'attente deux semaines) et Priori Top (délai d'attente trois semaines) contre d'autres helminthosporioses. Insecticides complémentaires possibles : Movento SC est homologué sur épinard avec un délai d'attente de deux semaines en Suisse. Une extension d'autorisation sur bette à côte est possible (extrapolation des données sur les résidus). Movento SC est homologué en Belgique sur épinard et bette à côte avec un délai d'attente d'une semaine => il vaudrait mieux déposer une requête d'usage mineur. En Belgique, Gazelle SG est de plus homologué sur épinard et bette à côte avec un délai d'attente d'une semaine => déposer également une requête d'usage mineur (on a déjà demandé à la firme). <b>FRL nov. 2017 :</b> Relancer, surtout pour Priori Top. L'UMS sollicitera la firme. <b>AGS sept. 2017 :</b> La question se pose de s+C33avoir si les firmes peuvent déposer des demandes en revendiquant des « usages mineurs ». Le difénoconazole contenu dans Priori Top fait en ce moment l'objet d'analyses approfondies. Il est envisageable de faire une demande en revendication d'un « usage mineur » pour Forum sur la base d'une homologation allemande. <b>FRL 2016 :</b> Les essais du fonds UMS ont été effectués. Méthode minor use possible pour Priori Top et Signum. Signum autorisé à l'étranger. L'UMS questionne des maisons à ce sujet. <b>AGS sept. 2016 :</b> On travaille à des homologations de fongicide à des délais d'attente aussi courts que possible. Le processus d'homologations est déjà en cours pour certains fongicides. Requetes « usage mineur » possibles: Priori Top 3 sem., Signum 2 sem., Forum 2 sem. Une première série d'analyses chimiques a révélé qu'un délai d'attente raccourci pour Priori Top de 2 sem. est difficile à atteindre sans entrer en conflit avec les seuils de tolérance de ces deux matières actives. Pour les insecticides Movento et Gazelle des requêtes d'homologation du type « usage mineur » sont possibles sur la base des homologations belges.	Gemüse Rey
34	19-25	neu	L	1.6		Fines herbes	Indication d'usage mineur	D	Le mildiou sur basilic est en particulier un problème actuellement insoluble pour nous. Nous pensons que la cultures des herbes aromatiques et des salades (feuilles) constituent des palettes de produits très proches en ce qui concerne les modes et les époques de production. Notre objectif est la reprise pour les herbes aromatiques des produits homologués pour les salades pour disposer de plus de moyen dans le futur. Nous jugeons la piste coûteuse, chronophage et incertaine des essais plutôt inadaptee et saluerions le passage par l'indication d'usage mineur.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Im konventionellen Anbau ist Revus bewilligt. Bewilligungserweiterungsversuch bei der Firma anfragen (Vacciplant, Amylo-X). Auf administrativem Weg zu lösen versuchen. Dämpfung des Saatgutes allenfalls mit Prüfen. <b>AGS Sep. 2018:</b> Des méthodes dites alternatives pour inhiber le mildiou du basilic, comme l'éclairage complémentaire pendant la nuit et l'application de fongicides non chimiques ont déjà été examinées par V. Michel et M. Jermini. Il faut des travaux ultérieurs pour optimiser l'applicabilité pratique de telles mesures. Comme autres mesures endiguant les attaques, il faut examiner la culture sur butte et l'hygiène des semences. Dans une première étape, l'homologation de fongicides dits alternatifs et convenant à la culture biologique comme Amylo-X et Vacciplant homologués d'ores et déjà sur laitue contre le mildiou semble judicieuse. Il serait bon de demander des extensions d'autorisation.	Mäder Kräuter AG
35	19-03	neu		1		Courges à peau comestible	Défaut de graminicide pour des courges à peau comestible	H	Le passage de Focus Ultra de LeuGygax chez BASF a entraîné la caducité de l'autorisation pour les courges à peau comestible. Par conséquent, nous ne disposons plus d'aucun graminicide. Nous avons besoin d'une solution de remplacement.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Firma prüft die Frage intern, welche Möglichkeiten bestehen. <b>AGS Sep. 2018:</b> En Belgique, Fusilade Max est homologué sur courgette et courge avec un délai d'attente de trente-cinq jours -> déposer une requête d'usage mineur.	LZSG
36	19-14	neu		1.5		Salades lactuca	Chenilles de noctuelles	I	La lutte contre les chenilles de noctuelles est peu efficace ou échoue carrément en situation estivale avec des températures élevées. Il est impossible d'appliquer des pyréthrioides ou ils sont inefficaces. La production signale aussi une efficacité moindre des inhibiteurs de mue + Bacillus thuringiensis. Traitement le soir/la nuit du vendredi puis pause jusqu'au lundi. Présence de nouvelles morsures/activité des chenilles dès le mardi.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Man sollte Ersatzprodukte für die aktuellen Wirkstoffe haben. Firma klärt Bewilligung von Spinosad ab, ob hier was möglich ist. Bekämpfungsstrategie auch mit Prüfen. <b>AGS Sep. 2018:</b> Mimic et les produits à Bt sont homologués contre les chenilles en plus des pyréthriinoïdes. La substance active spinosad pour laquelle une demande d'autorisation pour la lutte contre les thrips en culture de laitue (y c. les études des résidus) est en préparation pourrait constituer est potentiellement un insecticide efficace de plus contre les chenilles.	grangeneuve
37	19-12	neu	L	1.4		Salades lactuca	Thrips	I	Les attaques de thrips et leurs piqûres (dégâts de succion) donnent de la marchandise invendable. Les stratégies consistant à appliquer Movento et Gazelle employées à ce jour ont une efficacité insuffisante, voire pas d'efficacité. Il faut a) clarifier b) adapter, compléter les stratégies courantes.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Rückstandsdaten sind vorhanden von Firma und Agroscope vorhanden. Bewilligung kann anschliessend eingegeben werden. <b>AGS Sep. 2018:</b> Il faut encore réaliser une étude sur les résidus avant que la firme ne puisse déposer une demande d'autorisation. Des essais portant sur les résidus dont des analyses chimiques financées par le fonds pour les analyses de résidus de l'UMS ont été menés par Agroscope et la maison Omya. Des essais portant sur les résidus dont les analyses chimiques menés par Agroscope et la maison Omya ont été financées par le fonds pour les analyses de résidus de l'UMS.	grangeneuve
38	18-13	bisher	L	1.5		Poireau, oignon	Lutte contre les thrips	I	Les produits Perfekthion et Pyrinex contre les thrips sont caducs. Il manque des produits efficaces. Seuls les insecticides du groupe de matières actives des pyréthriinoïdes et néonicotinoïdes sont autorisés contre les thrips. Nous craignons le développement de résistances. Nous demandons de nouvelles matières (p. ex. MOVENTO SC) actives efficaces appartenant à d'autres groupes de MA. Autorisation de l'Azadirachtine sur poireaux et oignons, en deuxième option contre les thrips.	<b>FFG Nov. 2018:</b> Bekämpfungsstrategie und Rahmenbedingungen sind anzupassen. Verschiedenste Wirkstoffe sind vorhanden. Stehen lassen. Siehe auch Extension Projekt. Movento wäre wichtiger Wirkstoff. <b>AGS Sep. 2018:</b> La question se pose de savoir comment améliorer l'efficacité de Movento contre les thrips. D'autres insecticides comme Audienz, Vertimec, Gazelle SG... sont autorisés sur poireau. Atténuation des attaques à l'aide d'une stratégie d'irrigation (essais Inforama) <b>FRL nov. 2017:</b> Divers essais effectués avec Movento. Ne fonctionne pas sur oignon. D'autres moyens sont à essayer. Audienz est homologué. Neem ne sera pas déposé. Laisser tel quel et continuer de chercher des solutions de remplacement pour Audienz. <b>AGS sept. 2017 :</b> Movento est déjà autorisé sur oignon en Suisse. Existe-il à l'étranger des autorisations analogues sur poireau ? Devrions-nous mener nos propres études sur les résidus ? Financement par le fonds UMS ? <b>FRL 2016 :</b> Quelque chose de possible sur la méthode minor use. En cours. <b>AGS sept. 2016 :</b> Est-ce qu'il y a déjà de telles homologations de référence à l'étranger?	FiBL Martin Koller Fachgruppe Biogemüse VSGP

Nr. (für Diskussion)	ID-Nr. (Jahr-fortlaufende Nr.)	Status FFG	Status AGS	Priorisierung	Bearbeitung durch / Traité par	Légumes	Explication du problème phytos	Bereich domaine	Spécification de problème et objectifs de projet	Commentaire Recherche / Commentaire FRL / Commentaire CF Bio/UMS	eingereicht von Antragsteller/ déposé par auteur de propositions
39	18-10	bisher	L	1.7		Bette, Bette à côte	Désherbage	H	La culture de Bette à côte s'étend sur plusieurs mois et le désherbage est très mal pourvu, surtout depuis la fin d'utilisation de EPILAN. Nous demandons l'extension d'emploi des dés herbants éthofumesate, clomazone, lénacile, phenmédiaphame, comme déjà autorisés sur épinard.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Agroscope klärt ab, ob dies bewilligungsfähig bezüglich den verschiedenen Toxitäten. <b>AGS Sep. 2018:</b> Goltix 700 SC est nouvellement homologué sur les cultures semées et repiquées. Une extension d'autorisation à partir de l'épinard est possible pour les semis du compte tenu de la situation en matière de résidus. Oblix (VA), Venzar (VA), Betasana (NA). délivrer <b>FFG Nov. 2017:</b> Etofumesat im Minor use Verfahren zu überprüfen (BLW intern). VSGP geht dies an. <b>AGS Sep. 2017:</b> Extension de l'autorisation pour les herbicides déjà autorisés sur épinard. L'éthofumésate est homologué sur bette à côte en Belgique. => revendiquer un usage mineur pour le lénacile en extrapolant à partir de l'autorisation suisse sur épinard ?	Grangeneuve, Kantonale Zentralstelle für Gemüsebau FR
40	17-13	bisher	L	1.2	ACW/Firma, FS TG/SH	Rampon	Nouvelle stratégie d'herbicides	H	Remplacement du Patoran. En culture de mâche semée, seul est autorisée contre les adventices en levée la substance active Linuron, mal supportée par la mâche. Les herbicides actuellement autorisés en culture de mâche sont des solutions de compromis dont l'efficacité est insuffisante. Il est nécessaire de développer de nouvelles stratégies de lutte contre les adventices. En Allemagne, une autorisation a été accordée pour une période limitée à 120 jours au produit Proman (s.a. metobromuron). Une telle autorisation est-elle envisageable en Suisse ? Autoriser l'utilisation de Devrinol FI + Linutop. Autoriser des herbicides mieux tolérés en culture semée de mâche, (égalité de traitement avec l'Union européenne et l'Allemagne). Autoriser le produit Proman (produit de remplacement du Patoran). Sujet permanent de préoccupation, voir le projet P20/2014.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Terminé, supprimer. <b>AGS Sep. 2018:</b> La substance active métobromuron est autorisée depuis peu sous forme du produit Proman sur de la mâche semée. <b>FRL nov. 2017 :</b> Autorisation demandée, procédure d'autorisation écoulee. Pour l'OSAV, il manque la valeur maximale pour les résidus nécessaire pour délivrer l'autorisation définitive. Mise à jour une seule fois par année. L'UMS est active en la matière, car il s'agit d'un problème purement administratif. Ces voies sont trop longues pour la filière. <b>AGS sept. 2017 :</b> La procédure d'autorisation reste en attente. Continuons d'attendre. La mâche (douce, rampon) est dans l'ensemble peu tolérante aux herbicides, ce qui rend considérablement plus difficile toute procédure de sélection (déjà menée il y a plus de dix ans) d'autres matières actives. Technologies de rechange (thermiques) ? <b>AGS Mars 2017 :</b> La procédure d'homologation est également à l'arrêt à l'étranger en raison de considérations toxicologiques. Les cultivateurs allemands obtiennent une nouvelle homologation d'urgence limitée dans le temps. Nous devons sans doute reprendre à zéro les recherches de solutions de remplacement à utiliser en complément de Nikkel, ce dernier étant à nouveau autorisé après concertation avec la firme. Laisser tel quel. <b>FRL 2016 :</b> La demande d'autorisation est en cours. L'OFAG fait miroiter l'autorisation pour fin 2017. <b>AGS Sept. 2016 :</b> Processus d'homologation est encore en cours. <b>Commentaires 2010-2015 supprimés.</b>	LZSG
41	19-35	neu		1.6		Pakchoi	Altise	I, D	La lutte contre l'altise du chou sur pak choi est très difficile avec les produits usuels. Des essais avec Surround (kaolin) ont donné des résultats prometteurs. Votre aide pour obtenir une homologation nous serait d'une grande aide.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Pak-Choi ist Bewilligung eingereicht. Für verschiedene Kohlarten weiter prüfen und Bewilligungen anstreben. Maintenir sur la liste. <b>AGS Sep. 2018:</b> Une autorisation supplémentaire du produit contenant du kaolin constituerait un complément bienvenu aux produits pas trop nombreux pour combattre les altises. Il est prévu de clarifier assez rapidement la situation quant aux résidus.	Stähler Suisse SA
42	19-27	neu		1.3		Panais	Herbicide anti-graminées ARAMO	H	Le retrait du dés herbant ARAMO (BASF), fin 2017, entraîne une lacune d'indication sur le panais. C'était l'unique anti graminées autorisé sur panais. Il est nécessaire de remplacer Aramo par l'extension d'emploi d'un autre anti-graminées (FUSILADE, FOCUS ULTRA, SELECT....)	<b>FRL Nov. 2018:</b> Wird angegangen. Aus der Produkt genügt ein Wirkstoff. <b>AGS Sep. 2018:</b> En Belgique, des graminicides correspondant aux deux produits Select et Agli d'ores et déjà autorisés sur d'autres cultures en Suisse sont autorisés sur panais. Lancement de requêtes d'« usage mineur ».	OTM Sàrl
43	18-03	bisher	L	1.2		persil	Malibu (pendiméthaline + flufenacet) sur persil	H	Homologation de Malibu pour combler les manques contre le séneçon et le galinsoga. Stomp seul est insuffisant.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Maintenir sur la liste. Malibu keine Option. Alternativen sind zu suchen. <b>AGS Sep. 2018:</b> Les décisions fondamentales concernant Malibu sont à prendre par la firme propriétaire du produit. Il faudrait des études d'efficacité et sur les résidus supplémentaires. <b>FRL nov. 2017 :</b> Financement par le fonds de l'UMS. Tourne à plein régime. La Suisse est le seul pays actif en la matière. Nous sommes au début en ce qui concerne l'autorisation. Contacter la firme à ce sujet (UMS). C46 <b>AGS sept. 2017 :</b> Les essais d'efficacité ont donné des résultats positifs. En ce moment, des essais préliminaires pour estimer la situation quant aux résidus sont en cours (financement par le fonds de l'UMS).	Gemüseproduzentenvereinigung Thurgau und Schaffhausen GVTS, BBZ Arenenberg
44	19-06	neu		1.8		Radis de tous le mois	Mouche du chou et collemboles en culture sous abri	I	Absence de produits chimiques. But : produit chimique ou mesure contre ces deux ravageurs.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Gibt keine Wirkstoffe gegen Kohlfiegen. Einsetzung möglich. Collembolen sind im jungen Stadium mit Steinmehle möglich zu bekämpfen. In Extension verschieben um diese Frage diesbezüglich abzuklären. <b>AGS Sep. 2018:</b> La mouche du chou est traité dans le cadre d'un projet financé par des tiers. Le projet prend en considération plusieurs types d'hôte.	Gemüsebau, Luzia Rätz
45	17-40	bisher	L	1.5		Radies (serre), persil	Mildiou, Raccourcissement du délai d'attente	F	Expérimenter l'utilisation de Vacciplant (Stähler). La durée de la culture est de 22 jours en été. Le délai d'attente est de 3 semaines pour les deux produits Forum et Previcur. Ainsi, on ne peut utiliser en été que le produit Bion dont l'efficacité est incertaine (aucune assurance de mener à bien la production). Il y a des produits autorisés contenant les substances actives mancozèbe/métalaxyl-M (Ridomil Gold) et diméthomorphes (Forum). Ces deux produits sont régulièrement utilisés par les producteurs. Toutefois, Ridomil ne peut être appliqué que deux fois par culture, Forum au maximum trois fois. Pour une culture aussi longue que le persil, cela ne suffit pas. Les producteurs souhaitent pouvoir disposer d'un produit, respectivement d'une substance active supplémentaire. Proposition : Verita (autorisé sur roquette et salades avec un délai d'attente de 3 semaines). Délais d'attente adaptés à la saison estivale. Pas de lacune véritable d'efficacité. Il serait souhaitable de disposer d'une autre substance active pour des raisons de développement de résistances.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Wirkstoffe mit kürzerer Wartezeiten sind gefragt. Für Forum wird die Reregistrierung in der EU abgewartet. Daher im Moment kein Bewilligungsantrag durch die Firma für kürzere Wartezeit. Wartezeiten prüfen mit Kulturstadien der Radies. Extensionprojekt initiieren. Firma Beerstecher, Kt. FR und Agroscope gehen diese Frage an. <b>AGS Sep. 2018:</b> L'éventualité de nouvelle autorisation pour d'autres fongicides supplémentaires contre le mildiou des radis a été discuté avec les firmes compétentes. L'efficacité de Vacciplant contre le mildiou est connue. Si une demande d'autorisation est faite, il faut chercher des possibilités d'extrapoler afin d'évaluer officiellement l'efficacité sur la base d'autres cultures maraîchères. La clarification de la situation quant aux résidus ne devrait pas poser de problème. <b>FRL nov. 2017 :</b> Viser si nécessaire une procédure d'« usage mineur ». L'UMS sollicitera encore une fois la firme quant à une procédure d'« usage mineur ». La firme détient une autorisation en la matière en Allemagne. <b>AGS sept. 2017:</b> Des fongicides supplémentaires contre le mildiou sont souhaités. La matière active diméthomorphe solo est homologuée en Allemagne en plein champ et sous serre avec un délai d'attente de deux semaines. Mancozèbe + diméthomorphe seulement en pleine terre. Lancer des revendications d'« usage mineur ». <b>FRL 2016:</b> À l'étranger, aucune autorisation pour Vacciplant. L'UMS s'informe encore une fois auprès de la maison. <b>AGS sept. 2016:</b> Il est à clarifier si le processus d'homologation pour un deuxième fongicide avec un délai d'attente de 2 semaines est en cours. Dans la culture de persil Revus est homologué avec un délai raccourci d'une semaine. L'effet retardeur de Vacciplant contre le mildiou est connu. C'est à la firme de poser une requête d'extension de l'homologation. <b>Commentaires 2012-2015 supprimés.</b>	GVTS, Hans Ott (Basadingen) / KZG TG
46	15-14	bisher	L	1.6		Radis long	Homologation d'une substance active qui puisse être utilisée dans les cultures de brassicacées semées (concrètement les radis longs d'été) contre les altises et les collemboles.	I	Acquisition et mise à l'essai d'une substance active et adoption éventuelle d'autres mesures pour empêcher les dégâts tardifs occasionnés par le nourrissage des altises et des collemboles sur les parties récoltables des radis longs d'été.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Fusionner avec PS 19-06. <b>AGS Sep. 2018:</b> Les pays de l'UE représentatifs pour la Suisse ont eux aussi homologué uniquement des pyréthroides. Stratégies de lutte dites alternatives ? <b>FRL nov. 2017 :</b> Des essais avec du cyanamide calcique ont été menés par des particuliers. Mais pas d'efficacité. Mais pas d'efficacité. Agroscope est actif à ce sujet dans le cadre du programme sur les ravageurs du sol d'Extension. Le suivi est maintenu. <b>AGS sept. 2017 :</b> Essais menés avec de la chaux azotée et d'autres produits de remplacement. Efficacité ? <b>FRL 2016 :</b> L'essai sera renouvelé en 2017. <b>AGS sept. 2016 :</b> Pour des raisons de capacités limitées les essais prévus ne pouvaient pas être réalisés. <b>Commentaires 2014-2015 supprimés.</b>	VSGP Fachkommission Biogemüse
47	18-08	bisher	L	1.4		Radis long	Solution de remplacement pour lutter contre les pucerons sur radis blanc	I	Primor a une efficacité insuffisante contre les pucerons sur radis blanc. Il faut donc une solution efficace de remplacement du Primor. Les extensions d'homologation de Movento ou de Gazelle sur radis pourraient offrir des solutions de remplacement contre les pucerons.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Bewilligung durch die Firma für Plenum eingereicht. Maintenir sur la liste. <b>AGS Sep. 2018:</b> La firme a-t-elle répondu entre-temps en ce qui concerne Plenum ? <b>FRL nov. 2017:</b> L'UMS a contacté la firme, pas encore de réponse. Il y a deux ans, la firme a eu des réactions négatives à ce sujet. Éventuellement essayer Plenum sur raifort. L'UMS relancera les firmes. <b>AGS sept. 2017:</b> En Belgique, le thiaclopride sur raifort et radis de même que pymétrozine sur raifort sont tous les deux homologués en plein champ. Lancer une revendication d'« usage mineur ».	KZG TG 8 Hurni Thomas + KZG TG Grob Hansjörg, Schlattigen FFG Nov. 2011 VSGP-Sektion Aargau / Landw. Zentrum Liebegg, Gemüse & Beeren

Nr. (für Diskussion)	ID-Nr. (Jahr-fortlaufende Nr.)	Status FFG	Status AGS	Priorisierung	Bearbeitung durch / Traité par	Légumes	Explication du problème phytos	Bereich domaine	Spécification de problème et objectifs de projet	Commentaire Recherche / Commentaire FRL / Commentaire CF Bio/UMS	eingereicht von Antragsteller/ déposé par auteur de propositions
48	16-03	bisher	F	1.8		Roquette	Autorisation de Pendimethalin (Stomp)	H	Seuls les produits Nikkel (Napropamide) et Metazachlore sont autorisés pour la lutte contre les adventices en cultures de roquette. Leur efficacité n'est cependant pas toujours satisfaisante. La roquette est souvent cultivée avec des salades à tondre ou d'autres salades chez lesquelles l'utilisation de Stomp est autorisée. Une autorisation de Stomp en cultures de roquette faciliterait grandement le travail des producteurs, et réduirait le risque de présence de résidus interdits.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Stomp Aqua est autorisé. Supprimer. <b>AGS Sep. 2018:</b> Cette indication est nouvellement autorisée. À solder. <b>FRL nov. 2017:</b> Un essai d'autorisation est en cours. L'UMS s'en occupe. <b>AGS sept. 2017:</b> La demande d'autorisation est toujours en cours. <b>FRL 2016:</b> Demande d'autorisation en cours. <b>AGS sept. 2016:</b> Requête d'homologation est posée. <b>AGS sept. 2015:</b> Homologation d'un herbicide pré-levée dans roquette en Allemagne. Requête usage mineur possible.	VSGP Fachkommission Biogemüse
49	17-15	bisher	L	1.6		Ruccola, asia-salade	Audience, Lutte contre la fausse chenille de la tenthrede de la rave	I	Autoriser un produit efficace contre les altises, par exemple Audienz. La substance active n'est plus disponible pour la lutte. Xentari est autorisé, mais son efficacité est insuffisante. Alternative?	<b>FRL Nov. 2018:</b> Erweiterungsmöglichkeit durch Firma möglich. <b>AGS Sep. 2018:</b> Audienz est d'ores et déjà homologué contre les chenilles sur roquette. Il devrait être possible d'étendre l'autorisation aux altises en passant uniquement par la voie administrative. Où en est la requête en cours ? <b>FRL nov. 2017:</b> Requête en cours. <b>AGS sept. 2017:</b> Où en sont les requêtes déposées ? <b>FRL 2016:</b> Audience accordée ; L'extension aux altises est annoncée. Chenilles de la rave dans la « culture maraîchère » inexistantes, demande d'autorisation ici en tout cas à déposer. <b>AGS sept. 2016:</b> Audienz est homologué dans la roquette contre des chenilles défoliatrices. Extension administrative de l'homologation contre les altises. <b>AGS sept. 2015:</b> Est-ce que l'extension administrative de l'homologation a déjà été effectuée? A traiter dans le cadre du projet " usages mineurs "	Gutknecht Gemüse
50	17-17	bisher	L	1.3		Salades	Essai d'herbicide sur salades.	H	L'herbicide Malibu serait un bon produit pour utilisation en cultures de salades. Faible pression des adventices, nouveaux produits.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Supprimer. <b>AGS Sep. 2018:</b> La décision de fond quant à savoir s'il faut ouvrir dans le but d'obtenir une autorisation appartient à la firme propriétaire du produit. <b>FRL nov. 2017:</b> Conserver le projet. <b>AGS sept. 2017:</b> Des essais sont en cours sur d'autres cultures. Procéder étape par étape. Comment la firme de protection phytosanitaire voit-elle cela ? <b>FRL 2016:</b> Laisser en plan. <b>AGS sept. 2016:</b> Expérimentation approfondie nécessaire concernant le risque de phytotoxicité	GVTS Gemüseproduzentenvereinigung Thurgau und Schaffhausen, BBZ Arenenberg Commissione tecnica per l'orticoltura del canton Ticino
51	17-20	bisher	L	1.6	Firma	Salades (Astéracées)	Thrips (Thrips tabaci) Nouveau: Iceberg (2016)	I	Le thrips est un ravageur qui déprécie la qualité des salades. Extension d'emploi de l'insecticide AUDIENZ® dans les cultures de salades pour lutter contre le thrips. (RAPPEL : requête déjà déposée depuis 2013)	<b>FRL Nov. 2018:</b> Rückstandstudien sind am Laufen im Rahmen des VSGP Fonds. En cours. <b>AGS Sep. 2018:</b> Les études sur les résidus faisant encore défaut sont en cours d'élaboration par AGS avec le soutien de la firme. C'est le fonds de l'UMS qui finance les analyses de résidus. <b>FRL nov. 2017:</b> Le premier essai a été mené. Malheureusement pas optimal. Il faut réitérer l'essai. <b>AGS sept. 2017:</b> Des études sur les résidus sont en cours. Financement par le fonds UMS. <b>FRL 2016:</b> Extension de l'autorisation par UMS demandée. Les données sur les résidus ne sont pour le moment pas acceptables pour l'OFAG. Movento et Spinosat seraient possibles. Etudes possibles via fonds UMS? <b>AGS sept. 2016:</b> Les possibilités d'une extension de l'homologation par voie administrative est à discuter avec les firmes. <b>AGS sept. 2015:</b> Les insecticides homologués dans les salades contre les pucerons sont efficaces aussi contre le thrips. <b>Commentaires 2010-2014 supprimés.</b>	OTM
52	15-16	bisher	L	1		Laitues (non pommées), Laitue feuille de chêne	Autorisation de Difenoconazole, Slick	F	Les difénoconazoles sont autorisés sur salades pommées (délai d'attente 3 semaines), mais pas sur les salades à feuilles, respectivement celles qui ne pommont pas (batavia, feuilles de chêne). On aboutit à des dénonciations en raison de l'absence d'autorisation formelle. L'absence d'autorisation est renvoyée à l'absence de pommeau malgré le fait que l'autorisation est accordée sur chicorées et sur mâche (mâche d.a. n.d. ; persil d.a. 3 semaines, chicorée frisée d.a. 3 semaines). Autoriser Slick (difénoconazole) sur salades à feuilles contre la maladie des taches annulaires (Marssonina). Aucun produit n'est autorisé à ce jour contre cette maladie.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Slick war noch nie in den Blattsalaten drin. Wird Firma intern und hier auch international angeschaut. Zwei Pflanzenschutzfirmen nehmen sich diesem Thema an. <b>AGS Sep. 2018:</b> Avant de pouvoir déposer une requête pour Slick, il faut mener des études approfondies et coûteuses sur les résidus. D'autres projets ont été préférés pour les demandes de financement d'analyses de résidus par le fonds de l'UMS en raison du niveau de priorité moyen. <b>FRL nov. 2017:</b> La vérification ciblée est terminée. Pas de matière utilisable dans toute l'Europe. La firme ne veut pas continuer de rechercher une substance active possible en Suisse. Slick présente de plus une bonne efficacité contre la rouille. Efficacité moyenne contre Marssonina. L'UMS contactera la firme ; évent. projet pour le fonds (priorité moyenne). <b>AGS sept. 2017:</b> Le difénoconazole est en ce moment en cours d'analyse approfondie => attendre. <b>FRL 2016:</b> Substance active possible n'est pas commercialisée plus loin en Allemagne. En Europe, il n'existe pas d'autres substances actives à cet effet. Examiner Slick? Elaborer des données sur les résidus, mais il faut une somme d'argent plus élevée. Fonds UMS? <b>AGS sept. 2016:</b> L'étude de la littérature a révélé que les strobilurines ont un effet partiel contre Marssonina. <b>Commentaires 2012-2013 supprimés.</b>	GVZ
53	19-36	neu		1.8		Scorsonère	Herbicide	H	Homologation du Carbetamide ((R)-1-(Ethylcarbamoyl)ethyl carbanilate; No CAS: 16118-49-3 No CIMAP: 95). Ceci est permis dans la chicorée, mais pas dans la scorsonère. Distribution via Omya. L'objectif est l'approbation par le biais d'une utilisation mineure dans les scorsonère.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Firmen klären beide Wirkstoffe ab. <b>AGS Sep. 2018:</b> L'autorisation pour le carbétamide a expiré en Suisse. Aucune possibilité. Des requêtes d'« usage mineur » pour le diméthénamide-P (Spectrum) et le propyzamide (Kerb, etc.) pourraient être déposées sur la base des homologations belges afin d'étendre le spectre d'efficacité des herbicides autorisés.	Zentralstelle für Gemüsebau FR, Grangeneuve
54	17-02	bisher	L	1.3		Oignons à repiquer, poireau	Stratégie de désherbage sans loxynil, l'absence d'herbicide, postlevée sans loxynil	H	Le produit TOPPER à base d'ioxynil est un herbicide très utilisé dans les cultures des liliacées. Dès le 31.07.2017, ce produit ne sera plus autorisé. Quelles sont les mesures envisageables pour remplacer ce produit. De l'avis des producteurs, la lutte mécanique dans les cultures d'oignons à repiquer est plus difficile que dans les cultures d'oignons de consommation ou de poireau. Après le retrait de la substance active loxynil, on ne dispose plus de produit autorisé pour le traitement en postlevée contre les adventices dicotylédones en cultures de poireaux.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Wird durch die Firma eingereicht. Abklärungen berufen sich auf die minor Crop. Speisewiebeln werden von der Firma auch noch abgeklärt. <b>AGS Sep. 2018:</b> Buctril est nouvellement autorisé sur poireau. Il a été suggéré à la firme de faire une requête d'« usage mineur » pour le diméthénamide-P. <b>FRL nov. 2017:</b> Les perspectives sont mauvaises pour le bentazone dans l'UE. La firme a déposé une demande pour Spectrum/Frontier sur oignon en botte pour parer à toute éventualité. Poser la question à la firme (UMS). <b>AGS sept. 2017:</b> Le bromoxynil est autorisé. En ce qui concerne le bentazone, rien ne bouge pas non plus à l'étranger en ce moment. Évent. Le diméthénamide (Frontier, Spectrum) ? <b>FRL 2016:</b> Des essais continueront en 2017. Laisser en plan. <b>AGS sept. 2016:</b> AGS a réalisé des essais d'efficacité et de phytotoxicité avec différentes stratégies herbicides. Des requêtes d'homologations sont posées.	Office Technique Maraîcher (OTM Sàrl)



Nr. (für Diskussion)	ID-Nr. (Jahr-fortlaufende Nr.)	Status FFG	Status AGS	Priorisierung	Bearbeitung durch / Traité par	Légumes	Explication du problème phytos	Bereich domaine	Spécification de problème et objectifs de projet	Commentaire Recherche / Commentaire FRL / Commentaire CF Bio/UMS	eingereicht von Antragsteller/ déposé par auteur de propositions
55	18-01	bisher	L	1.5		Asparagacées	Criocère de l'asperge	I	Ces dernières années, une augmentation des attaques de Criocère de l'asperge a été observée. Il faut intensifier la lutte chimique. Élaboration de nouvelles stratégies phytosanitaires pour mieux garder sous contrôle le Criocère de l'asperge. Le cas échéant, l'étranger (l'Allemagne) pourrait servir de modèle.	<b>FRL Nov. 2018:</b> In Versuchen keine grosse Wirkung. Ein Wirkstoff ist bewilligt. Kulturtechnische Massnahmen auch möglich. Kein Bedarf hier weiter zu suchen. Supprimer. <b>AGS Sep. 2018:</b> Les pyrèthrine sont homologuées en Belgique en complément avec un délai d'attente de deux jours. Les produits belges contenant des pyrèthrine ne sont apparemment pas identiques aux produits suisses. Est-il possible de déposer une requête d'« usage mineur » ? Aucun produit complémentaire n'est disponible en Allemagne. <b>FRL nov. 2017:</b> Divers produits sont autorisés. Les autorisations ne sont pas toujours valables pour les deux ravageurs. Pas de défaut d'indication direct. Clarification administrative par Agroscope. <b>AGS sept. 2017:</b> Traiter dans les indications lacunaires (usages mineurs).	VSGP
56	09-27	bisher	L	1		Légumes (plein champ)	Désherbage antigaminées	H	Etonnamment, aucun herbicide antigaminées n'est autorisé sur les cultures suivantes : salades (toutes sortes), chicorées (toutes sortes), navet, rave, radis (toutes sortes), côtes de bette, cardon, topinambour, raifort. Autorisation d'emploi d'un herbicide antigaminées (au moins) pour toutes les cultures légumières de plein champ.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Firma schaut für Select und weitere Firma hat ein Bewilligungsversuch eingereicht. Maintenir sur la liste. <b>AGS Sep. 2018:</b> Où en est la demande d'autorisation ? La situation est problématique surtout pour le raifort. On peut se passer des graminicides sur radis en raison de la courte période de culture. <b>FRL nov. 2017:</b> Requête déposée par la firme. Aramo a un délai de consommation. <b>AGS sept. 2017:</b> Aramo et Targa Super sont autorisés sur les betteraves comestibles. En Belgique, Fusilade et Targa sont homologués sur raifort => revendiquer un « usage mineur ». <b>FRL 2016:</b> Demande d'autorisation en cours pour raves. Fusilade est autorisée pour les radis ? Biffer ? <b>AGS sept. 2016:</b> Requête d'homologation pour navet est posée. Radis long ? <b>AGS sept. 2015:</b> Est-ce que la firme a déposé une requête. <b>Commentaires 2011-2014 supprimés.</b>	Fachgruppe Biogemüse VSGP BBZ Arenenberg Müller Gemüse LIG Grangeneuve, Beratungsring Gemüse, GVBF GVZ
57	16-20	bisher	L	1.5		Epinard	Pucerons sur épinard	I	Le délai d'attente pour le Pirimor sur épinard a été prolongé de 7 à 14 jours. Un nouveau PPS efficace contre les pucerons et associé à un délai d'attente de 7 jours.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Wirkstoff mit entsprechender Wartezeit ist vorhanden. Verarbeitungsgemüse kein Problem. Supprimer. <b>AGS Sep. 2018:</b> Les firmes ont-elles déposé des requêtes et si oui, où en sont les processus d'autorisation ? Note complémentaire : Movento SC est homologué en Belgique contre les pucerons avec un délai d'attente d'une semaine. Il est envisageable de déposer une requête d'« usage mineur » visant à raccourcir le délai d'attente. <b>FRL nov. 2017:</b> L'UMS clarifie avec les firmes de PPh les moyens d'obtenir un « usage mineur » <b>AGS Sep. 2017:</b> Movento SC est nouvellement homologué sur épinard avec un délai d'attente de deux semaines. En Belgique, Gazelle SG (acétamipride) avec un délai d'attente d'une semaine et Calypso (thiaclopride) avec un délai d'attente de deux semaines sont homologués sur épinard et bette à côte => revendiquer un « usage mineur » ? <b>FRL 2016:</b> Une demande d'autorisation est en cours. De nouvelles substances actives sont à considérer. Laisser en plan. <b>AGS Sept. 2016:</b> En Belgique deux insecticides sont homologués contre les pucerons avec un délai d'attente de 1 semaine. Pour l'un de ces deux en Suisse une requête d'homologation avec un délai d'attente de 2 semaines est posée pour les épinards. Malheureusement les épinards en Suisse ne font pas partie du groupe des cultures mineures. Des études de la situation des résidus sont indispensables. <b>AGS Sept. 2015:</b> Concernant les résidus l'extrapolation du groupe des salades est possible. Il y a quelques insecticides homologués dans les salades avec un délai d'attente de 7 jours.	Landw. Institut Grangeneuve, Beratungsring Gemüse, GVBF
58	17-03	bisher	L	1.9		Epinard	Lutte contre la pégomyie	I	Les attaques de la pégomyie ont fortement augmenté ces dernières années sur épinards. Les produits autorisés (tous des pyrèthrinoides), tels Karate Zeon ou Fastac Perlen, ne sont efficaces que contre les adultes. Les larves creusant les galeries ne sont pas atteintes. En Allemagne, le produit Neem Azal est autorisé sur épinards à 3l/ha. Une extension de l'autorisation de ce produit aux épinards est-elle envisageable en Suisse ?	<b>FRL Nov. 2018:</b> Streichen, siehe Wirkstoff oben. Wird damit auch mitgenommen. <b>AGS Sep. 2018:</b> Les firmes ont-elles déposé des requêtes et si oui, où en sont les processus d'autorisation ? <b>FRL nov. 2017:</b> L'UMS clarifie avec la firme les moyens de déposer une requête d'« usage mineur » (épinards : pucerons + mineuse ; bettes à côte : mineuse). <b>AGS Sep. 2017:</b> Neem-Azal est autorisé en Allemagne contre la mouche mineuse sur épinard et bette à côte. En Belgique, le spinosad est également homologué sur ces deux cultures proches parentes. => revendiquer un « usage mineur ». <b>FRL 2016:</b> Neem Azal peut être là aussi encore une solution. Combiner avec betteraves rouges. En cours. <b>AGS Sept. 2016:</b> En Belgique Spinosad est homologué contre la pégomyie avec un délai d'attente de 3 jours. En Suisse dans les épinards Audienz est déjà homologué contre les chenilles avec un délai de 7 jours.	OTM sàrl
59	10-60	bisher	L	1		Céleri branche	Manque d'acaricides sur cultures maraîchère. Sur tomate seul Vertimec est autorisé (efficacité insuffisante). Manque totale d'acaricides sur autre cultures tou-chées par les acariens (bettes à cardes, céleri branche, haricots, ... (homologation générale?) Acariens sur feuillage	A, I	Lacune! Homologation d'acaricides sur d'autres cultures maraîchères, demande d'homologation: larvicide, ovicide et adulticide	<b>FRL Nov. 2018:</b> Supprimer. <b>AGS Sep. 2018:</b> Où en est le processus d'extension d'autorisation de Vertimec ? <b>FRL nov. 2017:</b> La firme a déposé une requête pour le céleri-branche. <b>AGS sept. 2017:</b> Aucun acaricide n'est homologué en complément de l'abamectine à l'étranger limitrophe. <b>FRL 2016:</b> Vertimec peut être examiné. Peut en tout cas être une solution. <b>AGS sept. 2016:</b> Est-ce que le processus d'homologation est déjà en cours ? <b>AGS sept. 2015:</b> Produit efficace est homologué contre les mineuses dans la culture du céleri-branche. Extension administrative de l'homologation aux acariens possible.	Office Technique Maraîcher
60	19-01	neu	L	1.4		Céleri-branche	Colletotrichum acutatum sur céleri-branche	F	En été, AGS a pu apporter la preuve diagnostique que les symptômes évoquant une virose survenus à ce jour principalement sur céleri-branche au Tessin étaient causés par un mycopathogène. Colletotrichum acutatum se manifeste dans cette culture notamment dans des régions et des années chaudes et humides. Entre-temps, ce pathogène a été mis en évidence dans des cultures de céleri-branche au nord des Alpes. Les premiers essais de traitement pour définir l'efficacité de divers fongicides seront menés au Tessin à l'arrière-été 2018. Il faut de toute urgence chercher à faire homologuer des fongicides efficaces.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Gesamtheitlich abklären. Versuch im 2019 werden gemacht und mit Italien angeschaut. Auch Extension Projekt. Lösungen sind dringen zu finden. Hier auch stehen lassen. <b>AGS Sep. 2018:</b> La maladie a été mise en évidence à grande échelle pour la première fois en 2018 et reste largement inconnue à l'étranger limitrophe. M. Jermini a mené un essai d'efficacité en concertation avec M. Lutz. Dans l'immédiat, les produits entrant en ligne de compte sont des fongicides déjà utilisés sur cette culture contre d'autres maladies => extrapolation.	Agroscope
61	19-13	neu	L	2.7		Patate douce	Complément herbicide avec le clomazone ; graminicide en complément	H	La culture de la patate douce s'est établie comme culture de niche. Le seul produit phytosanitaire homologué est la substance active clomazone. Le clomazone est inefficace notamment contre les renouées, l'arroche, l'amaranthe et aussi contre les graminées. Le but est une stratégie herbicide plus efficace. Il faut pour cela un herbicide complémentaire au clomazone et un graminicide. Un essai de pulvérisation devra permettre de trouver des stratégies qui combattent efficacement les adventices.	<b>FRL Nov. 2018:</b> In Extension und zusammenführen <b>AGS Sep. 2018:</b> Ailleurs en Europe, aucun autre herbicide que le clomazone n'est encore autorisé sur patate douce => impossible de faire une demande d'« usage mineur ». L'AGS a proposé des procédures d'essai au GT patate douce. Aucun essai n'a pu être mené en 2018, car on n'avait pas trouvé de surface de patate douce convenant aux essais d'efficacité.	Strickhof
62	19-04	neu		1.7		Patate douce	Graminicides dans la patate douce	H	Le culture de la patate douce a fortement gagné en importance en Suisse au cours des dernières années. Le seul herbicide autorisé est Centium. Mais on a aussi besoin d'un graminicide. Les produits qui se proposent sont : Agil et Fusilade. Les produits utilisés aux USA sont : Select, Poast, Fusilade (Clethodim, Sethoxydim et Fluazifop). Le but visé est l'autorisation d'un graminicide.	<b>FRL Nov. 2018:</b> In Extension und zusammenführen <b>AGS Sep. 2018:</b> Il faut trouver des firmes qui peuvent accéder aux études nécessaires.	Strickhof

Nr. (für Diskussion)	ID-Nr. (Jahr-fortlaufende Nr.)	Status FFG	Status AGS	Priorisierung	Bearbeitung durch / Traité par	Légumes	Explication du problème phytos	Bereich domaine	Spécification de problème et objectifs de projet	Commentaire Recherche / Commentaire FRL / Commentaire CF Bio/UMS	eingereicht von Antragsteller/ déposé par auteur de propositions
63	19-24	bisher	L	1.8		Tomate	Autoriser l'homologation définitive du vaccin contre la mosaïque du pepino en Suisse.	D	Une autorisation d'essai de vaccination a été accordée en Suisse en 2014 et 2015 dans des exploitations très affectées par le virus pepino les années précédentes. Les résultats de cet essai ont été très encourageants. La vaccination a été autorisée temporairement en 2016, 2017 et 2018. Actuellement la vaccination est autorisée définitivement en France, en Espagne, en Italie, en Belgique et aux Pays-Bas.	<b>FRL Nov. 2018:</b> VSGP hat noch keine Rückmeldung. Merkblatt mit Umgang für diese Behandlung sollte dann für die Produktion erstellt werden, sobald BLW es definitiv zulässt. <b>AGS Sep. 2018:</b> Qu'est-ce que l'UMS a négocié avec les autorités homologatrices pour 2019+ ? <b>FRL nov. 2017:</b> OTM juge positive la vaccination contre PepMV. Une homologation d'urgence a été demandée en 2017. Le requérant de l'UMS demandera une homologation d'urgence pour 2018. <b>AGS Sep. 2017:</b> Quelle est la position de l'OFAG à ce sujet ? <b>FRL 2016:</b> Cf. extension 17-22. Des essais sont en cours en Suisse occidentale. Différentes souches/rasses agressives existent. Du côté de l'UMS, en tout cas on se renseigne à ce sujet auprès de l'OFAG.	Office Technique Maraîcher Gemüse Erzeuger Seeland GES
64	19-23	neu		1.1		Tomate	Homologuer la pratique de confusion sexuelle (Isonet® T) en culture de tomates.	D	Le lépidoptère Tuta absoluta a causé cette année des dégâts considérables en cultures de tomates sous abris, provoquant des mines sur feuilles et surtout dans les fruits. La lutte contre ce ravageur doit faire appel à plusieurs mesures, dont la confusion sexuelle qui a fait ses preuves dans plusieurs régions de production en Europe.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Bewilligungsverfahren ist durch die Firma eingereicht. VSGP fragt nach. <b>AGS Sep. 2018:</b> Il pourrait être préférable de mener les analyses réalisées dans le but d'obtenir l'autorisation officielle de la technique de la confusion sexuelle dans le cadre d'un projet d'Extension.	Office Technique Maraîcher
65	19-22	neu	L	1		Tomate	Homologation du spiromesifen (Oberon®) en cultures de tomates.	I	L'acariose bronzée (Aculops lycopersici) est un problème croissant en Europe ces dernières années. Nos cultures sont touchées de plus en plus tôt, le seul produit actuellement homologué sur tomate (Vertimec®) ne respecte pas les auxiliaires biologiques. Le produit Oberon® homologué en Europe est efficace et respecte la lutte biologique.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Oberon in der Schweiz nicht zugelassen. Im Ausland in Tomaten häufig eingesetzt. Vertimec wäre Alternative. VSGP spricht diesbezüglich mit dem Produkteinhaber und klärt ab, was es für eine Bewilligung braucht. <b>AGS Sep. 2018:</b> La firme est-elle prête à déposer une requête pour cet insecticide non encore autorisé de façon générale si l'UMS le lui demande ? Il serait nécessaire dans tous les cas de présenter les études d'efficacité et sur les résidus.	Office Technique Maraîcher
66	19-20	bisher	L	1.8		Tomate	Homologation du cyromazine (Trigard®) pour lutter contre les mouches mineuses.	I	Certaines cultures de tomates sous abris ont été particulièrement touchées cette année par des attaques de mouches mineuses (Liriomyza sp.), affectant la plante et sa production. Les auxiliaires biologiques ne fonctionnent pas sur des populations de ravageurs trop importantes et les produits homologués ne respectent pas ces auxiliaires. Un produit montre une bonne efficacité contre les mouches mineuses tout en respectant les auxiliaires biologiques: cyromazine (Trigard®)	<b>FRL Nov. 2018:</b> Keine Rückmeldung an den VSGP. VSGP schaut mit der Firma nochmals. Firma klärt intern ab. <b>AGS Sep. 2018:</b> Quel est l'état le plus récent et le résultat des négociations de l'UMS avec la firme ? <b>FRL nov. 2017:</b> L'UMS discute ceci avec les firmes. Il n'existe pas de solution rapide. Il faudrait probablement induire une requête A. <b>AGS Sep. 2017:</b> Matière active non homologuée en Suisse à ce jour. À convenir avec la firme. "	Office Technique Maraîcher Zentralstelle für Gemüsebau Grangeneuve
67	19-19	bisher	L	1.5	FS FR	Tomate, Aubergine, Poivron, Poivron doux, Piment	Homologation du rynaxypyr (Altacor® - Coragen®) ou du cyazypyr (Benevia®) en culture de tomates pour lutter contre les chenilles défoliatrices et Tuta absoluta.	I	Les cultures de tomates sous abris ont été particulièrement touchées cette année par des attaques de Tuta absoluta, affectant la plante et sa production. Les matières actives actuellement homologuées ne respectent pas la lutte biologique. Deux produits montrent actuellement une bonne efficacité contre les chenilles défoliatrices et Tuta absoluta tout en respectant les auxiliaires biologiques: rynaxypyr (Altacor® - Coragen®) et cyazypyr (Benevia®).	<b>FRL Nov. 2018:</b> VSGP hat noch keine Antwort bekommen. VSGP fragt wieder nach. Ein Wirkstoff ist in der Pipeline <b>VSGP Oct. 2018:</b> Demande faite, pas de réponse. <b>AGS Sep. 2018:</b> Quel est l'état le plus récent et le résultat des négociations de l'UMS avec la firme ? <b>FRL nov. 2017:</b> L'UMS clarifiera ceci avec les firmes (requête A). <b>AGS Sep. 2017:</b> Des clarifications préliminaires avec la firme propriétaire du produit sont indiquées.	Office Technique Maraîcher Commissione tecnica per l'orticoltura del canton Ticino
68	18-20	bisher	L	1.2	M.Meier/ACW, Kt. VS	Tomates, aubergines	Aculops, acariose bronzée; acarion jaune Homologation du spiromesifen (Oberon®) sur solanacées contre l'acariose bronzée	I	Un grand problème se présente au Tessin : Vertimec tue les auxiliaires. Le ravageur s'attaque déjà très tôt aux cultures. Il n'existe actuellement qu'un seul acaricide efficace (efficacité partielle, ne ménage pas les auxiliaires). Les dégâts augmentent chaque année. Il y a nécessité urgente de nouvelles stratégies de lutte et d'acaricides efficaces. L'acariose bronzée (Aculops lycopersici) est un problème croissant en Europe ces dernières années. Nos cultures sont touchées de plus en plus tôt, le seul produit actuellement homologué (Vertimec®) ne respecte pas les auxiliaires biologiques. Le produit Oberon® homologué en Europe est efficace et respecte la lutte biologique.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Für Netzschwefel braucht es eine Firma, welche hier einen Antrag stellt. Eine Firma prüft, was möglich ist bezüglich Gesuchsstellung. In PS-Projekt 19-22 ist Oberon bereits besprochen. <b>AGS Sep. 2018:</b> Les analyses les plus récentes d'AGS ont révélé qu'il n'est désormais plus nécessaire de présenter une étude sur les résidus pour faire une demande d'autorisation du soufre comme produit phytosanitaire. Résultats quant à l'efficacité ? Extrapolation ? <b>FRL nov. 2017:</b> Le soufre pourrait être utilisé contre l'acarien bronzé et il faut chercher à obtenir une autorisation idoine. Agroscope recherche des données. Movento permet de résoudre partiellement le problème. Il faudrait induire une requête A complète. Le cas échéant, projet pour le fonds de l'UMS. Coûts ? La firme participe-t-elle ? L'UMS demandera l'avis des firmes à ce sujet. <b>AGS sept. 2017:</b> Movento SC est homologué contre l'acariose bronzée sur tomate. Contrairement à l'étranger, la Suisse n'a encore homologué la matière active spiromésifène sur aucune culture. En Italie, le produit Oberon (spiromésifène) est homologué contre l'acariose bronzée sur tomate. Une entente avec la firme serait judicieuse. <b>FRL 2016:</b> Examiner le soufre à basse dose. <b>AGS sept. 2016:</b> Movento récemment a été homologué contre l'acariose bronzée avec un délai d'attente de 3 jours. En France des produits sur la base du soufre sont homologués. Requête du type "usage mineur" possible, conséquences pour la faune auxiliaire? <b>Commentaires 2013-2015 supprimés.</b>	GVTS Gemüseproduzentenvereinigung Thurgau und Schaffhausen, BBZ Arenenberg Commissione tecnica per l'orticoltura del canton Ticino
69	17-29	bisher	L	1.4		Courgettes sous abris	Lutte phytosanitaire contre le botrytis et l'oïdium en courgettes sous abris	F	Les cultures de courgettes sous abris sont sujettes aux attaques de botrytis et d'oïdium affectant la plante et sa production. Contre Botrytis cinerea, une seule matière active est homologuée en Suisse (fenpyrazamine - Prolectus®), susceptible de créer des résistances. Pour éviter tout phénomène de résistance, il est indispensable de disposer d'une autre matière active sur cette culture. Le fluopyram (Moon Privilege®) homologué aux Pays-Bas en cucurbitacées à peau comestible montre une bonne efficacité contre le botrytis et l'oïdium. Homologation du fluopyram (Moon Privilege®) en culture de courgettes pour lutter contre le Botrytis et l'Oïdium.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Bewilligungsverfahren wird durch Firma eingereicht. <b>AGS Sep. 2018:</b> L'UMS a-t-elle fait sa demande à la firme propriétaire du produit concernant Signum ? Réponse ? <b>FRL nov. 2017:</b> L'UMS clarifiera ceci avec la firme. <b>AGS sept. 2017:</b> Tendor est nouvellement homologué aussi sur courge à pe+C64a comestible sous serre. Scala et Signum sont homologués en complément en Belgique. => revendiquer un « usage mineur » ? <b>FRL 2016:</b> Demande d'autorisation en cours/accordée? <b>AGS sept. 2016:</b> Le processus d'homologation du fongicide proposé pour courgette plein champ et serre est en cours. <b>Commentaires 2014-2015 supprimés.</b>	LZSG
70	15-03	bisher	L	1.6		Oignons	Herbicide: remplacement du Topper, efficacité insuffisante de l'herbicide.	H	Avec le retrait de l'herbicide Topper très efficace, il est vraisemblable que l'on va rencontrer des problèmes pour lutter contre les adventices dans cette culture au développement lent. Les produits actuels n'ont pas d'efficacité suffisante et sont phytotoxiques. Il faut au plus vite trouver un remplacement efficace au Topper et obtenir une autorisation.	<b>FRL Nov. 2018:</b> Wurde im PS-Projekt 17-02 besprochen. Gesuch von Firma zusammengestellt und wenn möglich einreichen. <b>AGS Sep. 2018:</b> Le remplacement de Topper par une nouvelle autorisation du bromoxynil a été obtenu. La firme déposera probablement en complément une demande d'autorisation du diméthénamide-P à appliquer en postlevée. <b>FRL nov. 2017:</b> L'UMS clarifiera ceci avec les firmes. Bromoxymil permet de résoudre pour le moment le problème principal. <b>AGS sept. 2017:</b> Le bromoxynil est nouvellement autorisé sur oignon et poireau. Des demandes portant sur d'autres herbicides sur poireau sont possibles en revendiquant un « usage mineur » (diméthénamide-P). <b>AGS mars 2017:</b> Buctril est un nouveau produit de remplacement de Topper sur oignon et poireau. Topper a été remplacé avec succès. Il se peut néanmoins que les herbicides homologués à disposition n'assurent pas une lutte chimique suffisante contre quelques adventices à problème : petite ciguë (Aethusa cynapium), fumeterre. Le bentazone (Kusak) pourrait constituer une solution. Cette matière active semble être contestée au plan international au nom de considérations toxicologiques. La firme hésite pour cette raison à demander une extension d'homologation. Il serait bon de clarifier si le diméthénamide (Spectrum) pourrait offrir une solution. En Allemagne, il existe des homologation sur oignon qui permettraient de gérer les oignons en botte via une procédure d'usage mineur. <b>FRL 2016:</b> Laisser aller, demande d'autorisation en cours. <b>AGS sept. 2016:</b> Processus d'homologation en cours pour un herbicide de remplacement dans les oignons et le poireau. <b>Commentaires 2013-2015 supprimés.</b>	OTM